

# a

## **FIDA**

### **FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

#### **Conseil d'administration – Quatre-vingt-troisième session**

Rome, 1<sup>er</sup>- 2 décembre 2004

### **RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT AU

### **BURKINA FASO**

POUR LE

### **PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>TAUX DE CHANGE</b>	<b>iii</b>
<b>POIDS ET MESURES</b>	<b>iii</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME</b>	<b>iv</b>
<b>RÉSUMÉ DU PRÊT</b>	<b>v</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>	<b>vi</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA</b>	<b>1</b>
A. Économie et secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Burkina Faso	4
<b>DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME</b>	<b>6</b>
A. Zone du programme et groupe cible	6
B. Objectifs et portée	6
C. Composantes	7
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissement, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	14
<b>TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>	<b>14</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION</b>	<b>14</b>
 <b>ANNEXE</b>	
<b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS     L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ</b>	 <b>15</b>

**APPENDICES**

<b>I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)</b>	<b>1</b>
<b>II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN BURKINA FASO (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU BURKINA FASO)</b>	<b>2</b>
<b>III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)</b>	<b>3</b>
<b>IV. ORGANIGRAMME</b>	<b>7</b>

#### TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Francs CFA (XOF)
1,00 USD	=	538 XOF
1,00 XOF	=	0,00186 USD

#### POIDS ET MESURES

Système métrique

#### SIGLES ET ACRONYMES

BOAD	Banque ouest-africaine de développement
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays
CVGT	Comité villageois de gestion des terroirs
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
Fonds de l'OPEP	Fonds de l'Organisation des pays producteurs de pétrole
GTZ	Office allemand de la coopération technique
PDRD	Programme de développement rural durable
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UGP	Unité de gestion du programme

#### GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO

##### Année budgétaire

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

## CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME



Source: FIDA.

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

## BURKINA FASO

### PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE

#### RÉSUMÉ DU PRÊT

<b>INSTITUTION INITIATRICE:</b>	FIDA
<b>EMPRUNTEUR:</b>	Burkina Faso
<b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>	Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
<b>COÛT TOTAL DU PROGRAMME:</b>	38,3 millions de USD
<b>MONTANT DU PRÊT DU FIDA:</b>	10,7 millions de DTS (équivalant approximativement à 16,0 millions de USD)
<b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>COFINANCEURS:</b>	1) Banque ouest-africaine de développement (BOAD) 2) Fonds pour l'environnement mondial (FEM) 3) Fonds de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP)
<b>MONTANT DU COFINANCEMENT:</b>	BOAD: 3,8 millions de USD FEM: 6,1 millions de USD OPEP: 2,9 millions de USD
<b>CONDITIONS DU COFINANCEMENT:</b>	BOAD: prêt à des conditions particulièrement favorables FEM: don OPEP: prêt à des conditions particulièrement favorables
<b>CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:</b>	6,4 millions de USD (3,3 millions de USD sous forme de contribution directe et 3,1 millions de USD sous forme de prise en charge de taxes)
<b>CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:</b>	3,0 millions de USD
<b>INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:</b>	FIDA
<b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>	BOAD

## NOTE DE PRÉSENTATION

**Qui sont les bénéficiaires?** Le groupe cible du programme comprend la population pauvre des communautés villageoises des cinq provinces de Bam, Loroum, Passoré, Yatenga et Zondana, situées dans le nord et le centre du Burkina Faso. Il se compose d'environ 440 000 bénéficiaires potentiels habitant 374 villages, notamment des petits paysans, des migrants sans terre, des femmes et des jeunes.

**Pourquoi sont-ils pauvres?** La densité de population moyenne du Burkina Faso est de 44 habitants au kilomètre carré, mais elle s'élève à 100 habitants au kilomètre carré dans le nord et le centre du pays. Ces régions, très pauvres en ressources, se caractérisent par le taux de pauvreté le plus élevé du pays, la détérioration de la sécurité alimentaire et l'insuffisance de l'accès aux services sociaux élémentaires, aux biens et aux actifs financiers. Cette zone est également extrêmement exposée sur le plan de la désertification, de la baisse de la fertilité des sols et de la dégradation des terres. Cet appauvrissement des ressources naturelles est sensible dans la plupart des villages de la région, car les exploitants ne jouissent pas de droits fonciers sûrs, ce qui les empêche de procéder aux investissements indispensables pour préserver la capacité de production de ces ressources. En outre, le défrichement de nouvelles terres censé accroître la production alimentaire s'est traduit par l'appauvrissement des ressources en eau et l'érosion des sols.

**Comment bénéficieront-ils du programme?** Le programme apportera une aide aux groupes cibles dans les domaines suivants:

- i) Il assurera le **renforcement des capacités institutionnelles** des bénéficiaires en leur donnant les moyens de prendre en main la planification et la gestion de leur développement.
- ii) Il les aidera à obtenir **un régime foncier sûr**. Ce programme comporte la mise en œuvre d'activités pilotes concrètes visant à améliorer l'accès aux terres et les droits fonciers lorsque les conflits et les problèmes de droits fonciers et de propriété des ressources entravent la production.
- iii) Il favorisera le **développement durable des capacités de production** grâce à l'ouverture de nouvelles perspectives économiques, afin d'améliorer les moyens d'existence et les conditions de vie des bénéficiaires, dans le cadre de i) l'aménagement, la protection et la gestion des bassins versants; ii) l'intensification et la diversification de la production agricole; et iii) l'appui aux activités créatrices de revenu.
- iv) Le programme se traduira également, pour les femmes, les jeunes et les migrants sans terre, par la création d'emplois salariés équivalant à 1,5 million de journées de travail.

**Comment les bénéficiaires participeront-ils au programme?** Le programme sera mis en œuvre par l'intermédiaire d'organisations villageoises qui portent le nom de comités villageois de gestion des terroirs (CVGT), d'associations paysannes et d'autres groupements locaux de producteurs. Le programme instaurera un environnement propice au renforcement de l'action collective et de la participation des communautés. Par ailleurs, les bénéficiaires contribueront à la mise en valeur des terres et au développement des infrastructures puisqu'ils fourniront la main-d'œuvre nécessaire.



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT AU**  
**BURKINA FASO**  
**POUR LE**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt au Burkina Faso d'un montant de 10,7 millions de DTS (équivalant approximativement à 16,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du programme de développement rural durable (PDRD). Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL**  
**ET LA STRATÉGIE DU FIDA**

**A. Économie et secteur agricole**

1. Le Burkina Faso est un pays enclavé d'une superficie d'environ 274 000 kilomètres carré, frontalier du Mali, du Niger, du Bénin, du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Son climat chaud et aride permet de définir trois zones climatiques: a) la zone sahélienne, où les précipitations ne dépassent pas 600 mm par an; b) la zone soudano-sahélienne, où elles varient de 600 à 1000 millimètres par an; et c) la zone soudanaise, où elles dépassent 1 000 millimètres par an.

2. Au Burkina Faso, les sols sont généralement de mauvaise qualité, en raison de la pression démographique, de l'érosion, et de la faible teneur en phosphate et en azote. On estime la surface de terres arables à 9 millions d'hectares, dont 3,5 millions sont actuellement exploités. Sur les 165 000 hectares qui se prêteraient à l'irrigation, 9 300 seulement sont exploités.

3. La population du Burkina Faso, qui s'accroît au rythme de 2,4% par an, a été estimée à 12 millions d'habitants environ en 2001, soit 1,9 million de ménages de 6,3 personnes en moyenne. La densité de population, de 44 habitants au kilomètre carré en moyenne, atteint 100 habitants au kilomètre carré dans le nord et le centre du Burkina Faso. Près de 80% de la population vit dans les campagnes, et la majeure partie des actifs vivent de l'agriculture, de l'élevage ou de l'exploitation forestière. La zone du programme correspond à une partie du Burkina Faso qui connaît le taux de pauvreté le plus élevé du pays (58,6% à 68,6% de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté, alors que la moyenne nationale est de 61,2%). C'est également dans cette région que la pauvreté est la plus grave. Cette situation s'explique principalement par la précarité des moyens de subsistance et la pauvreté des ressources agricoles, en raison des conditions climatiques défavorables et du mauvais état des sols, de l'importante pression démographique qui pèse sur les terres arables, du taux élevé d'illettrisme et du manque de services sociaux.

4. L'indice de développement humain du Burkina Faso est l'un des plus mauvais du monde. Le pays figure à la 173<sup>ème</sup> place dans le rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les taux d'alphabétisation et de scolarisation sont faibles. Le premier est évalué à 26% en moyenne, et 15% pour les femmes, tandis que le taux de scolarisation des jeunes est de 40%, cette moyenne recouvrant de fortes inégalités en fonction de la région et du sexe.

En outre, près du cinquième de la population est dans une situation d'insécurité alimentaire chronique, et environ 45% des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté, évalué en 2003 à 82 672 XOF. Ces derniers temps, le nombre de pauvres s'est accru dans les villes; il n'empêche que la pauvreté frappe surtout les zones rurales, où se concentrent plus de 80% des pauvres du pays. Environ 61% des habitants de la zone cible du PDRD vivent en dessous du seuil de pauvreté.

5. Ces dernières années, en dépit de la croissance de l'économie du Burkina Faso, la balance des paiements du pays est déficitaire; en 2001, sa dette extérieure était équivalente à 55% du produit intérieur brut (PIB); celui-ci est capricieux, et ses variations reflètent les fluctuations de la production agricole et des cours des produits de base. Afin de remédier à cette volatilité, le gouvernement a engagé un programme d'ajustement structurel conçu pour moderniser l'agriculture et l'élevage afin d'intensifier la production et de susciter une spécialisation des producteurs, en particulier, les paysans pauvres.

6. Le secteur agricole repose sur 1,3 million de ménages de paysans qui pratiquent une agriculture de subsistance et n'ont qu'un accès limité aux services d'appui. Il génère 37% du PIB du pays et 76% des recettes d'exportation, qui proviennent essentiellement du coton et des produits de l'élevage. La production de coton, qui a joué un rôle important dans le pays, est aujourd'hui confrontée à l'effritement des cours internationaux, et l'extension des surfaces cultivées devient insupportable. Parallèlement, l'élevage souffre de l'essoufflement de la demande régionale, en dépit d'une croissance de la production de 5% par an environ.

7. La politique de développement rural du Burkina Faso est axée sur la modernisation de l'agriculture, la restauration de la fertilité des sols, l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'aide aux organisations de paysans et la redéfinition du rôle du secteur public, désormais chargé de mettre en œuvre et de faire respecter la politique de décentralisation rurale. Le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) du pays, ainsi que la lettre de politique de développement rural décentralisé et le plan stratégique opérationnel du Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques exposent différents plans d'action visant à relancer durablement la croissance du secteur agricole. Cette nouvelle politique de développement, qui s'appuie sur les communautés dans une démarche décentralisée impulsée par la demande, définit clairement le rôle assigné à la population rurale. Cependant, dans les faits, le développement des capacités locales reste à la traîne, et la solution des problèmes passe par la mise en place de programmes d'appui appropriés.

## **B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA**

8. **Opérations du FIDA.** Le FIDA est présent depuis 1979 au Burkina Faso, où il a financé huit programmes et projets intéressant différentes régions et zones écologiques du pays. Sur ces huit interventions, quatre sont aujourd'hui clôturées et quatre sont en cours d'exécution. Ces dernières sont: a) le projet national de gestion des terroirs, qui a pour but de réduire la pauvreté, promouvoir le développement durable dans les zones rurales et rompre le cercle vicieux de la pauvreté rurale caractérisé par la dégradation des sols, mais aussi d'appuyer la politique de décentralisation menée par le gouvernement; b) le projet d'appui aux microentreprises rurales, conçu pour renforcer les capacités locales en vue de promouvoir et développer les microentreprises rurales, et de créer des emplois non agricoles dans les campagnes afin d'enrayer l'exode rural et d'améliorer les revenus de la population rurale; c) le projet de développement rural dans le Sud-Ouest, qui vise à renforcer la capacité des populations rurales vulnérables à prendre en charge leur propre développement, afin d'être à même de protéger leurs ressources naturelles et d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle; et d) le programme d'investissement communautaire en fertilité agricole est entrepris afin d'améliorer la fertilité des sols dans l'est du Burkina Faso, et concerne les activités créatrices de revenus, et la progression de la production agricole et de la productivité.

9. Le total des financements fournis au titre de ces huit interventions se monte à 101,0 millions de USD. Les huit prêts ont tous été octroyés à des conditions particulièrement favorables. De plus, le Fonds belge de survie a fait un don de 2,3 millions de USD en faveur de l'une des opérations (le projet de développement rural dans le Sud-Ouest), et la BOAD a apporté une contribution de 1,5 million de USD en faveur du programme spécial de conservation des sols et des eaux et d'agroforesterie – Phase II. Le taux de décaissement des prêts destinés à financer ces interventions se situe dans une fourchette de 38,5 à 97%, et atteint en moyenne 67,5% du montant autorisé. Plusieurs facteurs ont contribué à affaiblir la capacité d'absorption parmi lesquels la période d'instabilité politique et de troubles sociaux que le pays a traversée durant la majeure partie des années 80 et au début des années 90. Cependant, l'évolution des orientations, qui privilégient désormais la réduction de la pauvreté rurale et la décentralisation rurale, s'accompagne de signes encourageants d'amélioration de la capacité d'absorption du pays. De fait, le taux de décaissement a atteint 100% du montant autorisé lors du programme spécial de conservation des sols et des eaux et d'agroforesterie – Phase II (1996 à 2003).

10. Au Burkina Faso, les efforts entrepris pour forger des partenariats ont débouché sur un certain nombre de résultats concrets utiles. Le FIDA, la Banque mondiale et les Gouvernements néerlandais et danois ont collaboré étroitement avec le Gouvernement du Burkina Faso à l'élaboration du projet national de gestion des terroirs, qui bénéficie d'un financement conjoint. Par ailleurs, le FIDA a joué un rôle prépondérant dans la coordination du soutien des donateurs en faveur des activités appuyant la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le FIDA coopère étroitement avec les principaux partenaires bilatéraux de financement et d'assistance technique sur les questions de pauvreté rurale. En outre, le Fonds mène un dialogue sur la sécurité foncière des ruraux pauvres du Burkina Faso, et les principaux partenaires bilatéraux ont indiqué qu'ils étaient disposés à prendre part à cette initiative.

11. **Enseignements tirés.** Les activités précédemment menées par le FIDA au Burkina Faso ont mis l'accent sur l'accroissement de la production et des revenus, par le biais de l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, la promotion de la conservation des sols et de l'eau, et l'appui à la lutte contre la désertification. L'évaluation des premiers projets a mis en évidence la nécessité d'accorder plus d'importance au renforcement des capacités et de ne pas surestimer la capacité actuelle d'absorption des prêts et des autres formes d'aide au développement. Par la suite, ces enseignements ont été pris en compte dans les activités financées par des prêts et des dons, ce qui s'est traduit par des améliorations sensibles du déroulement de la mise en œuvre. Bien que les femmes aient contribué de manière significative à l'exécution des projets, il convient de redoubler d'efforts afin de conforter et de renforcer leur rôle dans la prise de décisions. En outre, il s'avère qu'il est indispensable de consacrer suffisamment de temps et de ressources à l'identification des problèmes concrets auxquels les producteurs sont confrontés. Autre enseignement, le renforcement de la participation des bénéficiaires au stade de la conception et de la planification peut contribuer à optimiser l'efficacité de l'exécution du projet, son impact et sa pérennité. En sous-traitant les activités du projet à des institutions locales, à des organismes publics et privés ou à des organisations non gouvernementales, on peut en améliorer l'efficacité d'exécution et la durabilité des interventions. Toutefois, les procédures administratives concernées doivent encore être améliorées, et les missions régulières d'appui technique restent indispensables à la réussite de la mise en œuvre d'un projet ou d'un programme.

12. Compte tenu des enseignements tirés des opérations du FIDA au Burkina Faso, l'élaboration de projets et programmes d'aide au développement intéressant le pays doit prendre en compte les éléments clés récapitulés ci-dessous:

- Il est nécessaire de s'appuyer sur des études de référence afin d'avoir une connaissance exhaustive et précise de la situation et des populations locales et de définir avec plus de pertinence l'axe des interventions de développement. Le programme spécial de conservation

des sols et des eaux et d'agroforesterie – Phase II, qui a été clôturé récemment, a montré que ce type de démarche mérite d'être privilégié.

- Les modules technologiques doivent être aussi complets que possible, car le recours à un ou deux éléments ne suffit pas pour obtenir une intensification de l'agriculture. En outre, il convient de concevoir l'intensification de l'agriculture et la recherche-développement de manière à susciter l'émergence de capacités locales, à permettre aux paysans d'adopter et de comprendre les techniques, et d'apporter les moyens nécessaires à l'accroissement de la productivité, afin de dépasser les seuils de rendement actuels. Il serait ainsi possible de faire progresser les revenus et l'épargne en faveur de l'investissement dans des activités économiques nouvelles à l'échelle des villages.
- Il existe une marge importante de progression de la productivité et des revenus moyennant l'aménagement judicieux des terres cultivées et non cultivées dans le cadre d'actions de mise en valeur des terres et de l'eau. Il est donc nécessaire de généraliser la collecte et la rétention de l'eau partout où cela est possible.
- L'insécurité alimentaire est un obstacle majeur à l'adoption de mesures et d'actions visant à intensifier la production agricole et à assurer une gestion durable des ressources naturelles. Les propriétaires fonciers traditionnels n'autorisent pas les paysans sans terre à mettre leurs parcelles en valeur, en plantant des arbres par exemple. Puisque les paysans sans terre pauvres représentent une proportion importante des exploitants qui vivent dans les zones du programme, il est indispensable qu'à l'avenir les programmes de développement agricole et rural s'intéressent à la question de l'insécurité foncière des ruraux pauvres.

### **C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Burkina Faso**

13. **La politique d'éradication de la pauvreté du Burkina Faso** est exposée dans la lettre de politique de développement humain durable, le DSRP et le document de stratégie pour le développement rural. Ces trois documents mettent l'accent sur un objectif prioritaire commun, qui consiste à accroître les revenus des ruraux pauvres dans le cadre d'une gestion rationnelle des ressources naturelles, et insistent sur la nécessité d'améliorer la compétitivité de la production agricole, de créer des emplois destinés aux ruraux pauvres, les femmes et les jeunes en particulier, et de développer durablement l'agriculture et la production animale. Les domaines prioritaires du programme sont la restauration de la fertilité des sols, la modernisation du secteur agricole, la sécurité alimentaire, l'appui aux organisations de paysans et le renforcement des moyens d'action des communautés locales, ainsi que la réforme institutionnelle visant à redéfinir le rôle de l'État dans les domaines précités.

14. En 2003, lors de la révision du DSRP (révisé en 2003), la détérioration de la situation des ruraux pauvres a été reconnue et il a été préconisé de redoubler d'efforts pour favoriser une croissance équitable. Elle définit un certain nombre de mesures propres à améliorer le cadre institutionnel et financier. Les principaux obstacles à la réalisation des objectifs fixés restent l'inadaptation des structures administratives, la faiblesse des investissements dans le secteur agricole et la lenteur du renforcement des capacités locales indispensables au développement des communautés dans un cadre décentralisé.

15. **Les activités des autres donateurs visant à éradiquer la pauvreté.** Plusieurs donateurs appuient la mise en œuvre du DSRD et apportent leur contribution aux efforts entrepris pour atteindre l'objectif global et les objectifs spécifiques qu'il définit. Parmi les principaux donateurs figurent la Banque africaine de développement, l'Union européenne, les Gouvernements du Danemark, de la France, des Pays-Bas et de la Suisse, la Banque mondiale. Un grand programme national a été conçu spécialement pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie pour la réduction de la pauvreté dans le

secteur rural. Il s'agit du projet national de gestion des terroirs, cofinancée par la Banque mondiale, le FIDA et le Gouvernement du Danemark.

16. La communauté internationale finance plusieurs autres projets, parmi lesquels le plan d'action pour l'émergence d'organisations professionnelles agricoles (Banque africaine de développement, Union européenne, Gouvernements de la Belgique, du Danemark et des Pays-Bas et Banque mondiale), le programme de développement social (France et Pays-Bas), le projet de mise en valeur des terres et de conservation des ressources (Office allemand de la coopération technique (GTZ) et Institut allemand de crédit pour la reconstruction), le Programme d'aménagement intégré des bas-fonds dans le Sahel (Fonds pour l'environnement mondial, FEM). Le PDRD permettra de dégager des synergies et des complémentarités avec ces projets et d'autres, afin d'harmoniser les démarches et d'obtenir un impact plus important.

17. **La stratégie du FIDA au Burkina Faso.** En matière de réduction de la pauvreté, les principaux axes stratégiques de l'exposé des options et stratégies d'intervention (COSOP) pour le Burkina Faso, élaboré en mai 1998, peuvent se résumer comme suit: a) accroître la production agricole et les revenus ruraux par le biais de la protection de l'environnement, de la conservation des sols et de l'eau, et de la lutte contre la désertification; b) mettre l'accent sur les activités non agricoles et le renforcement des capacités des communautés rurales, et des femmes en particulier; c) améliorer l'accès aux services sociaux et infrastructures élémentaires dans le cadre d'une approche participative permettant aux ruraux pauvres de s'impliquer véritablement dans le cycle du projet et d'exprimer les besoins qui, selon eux, devraient être pris en compte dans les activités du projet; et d) améliorer la collaboration avec les autres donateurs pour mobiliser les ressources qui permettront d'atteindre les groupes cibles.

18. **Les raisons d'être du programme.** Le COSOP pour le Burkina Faso, adopté en 1998, insiste sur la nécessité d'articuler toutes les interventions du FIDA autour de la gestion des ressources naturelles et de l'effort d'accroissement de la production agricole. Tout récemment, la révision du DSRP a été l'occasion de réaffirmer le caractère prioritaire de ces domaines d'action tout en préconisant de redoubler d'effort, et en insistant sur la nécessité de résoudre la question de la croissance en se préoccupant de l'équité. Tirant les leçons du programme spécial de conservation des sols et des eaux et d'agroforesterie – Phase II, qui a été clôturé récemment, le Gouvernement du Burkina Faso a sollicité le concours du FIDA pour financer un programme intéressant le centre et le nord du Plateau central du Burkina Faso. Au départ, ce programme devait concerner huit provinces. Toutefois, à l'issue de la mission préparatoire, le FIDA a suggéré de ramener la couverture géographique du programme à cinq provinces, afin d'obtenir un impact plus important et d'augmenter les chances de succès. La décision de lancer ce programme avant la formulation d'un nouveau COSOP est motivée par la nécessité de répondre aux prescriptions formulées à l'occasion de la révision du DSRP réalisée en 2003. En outre, ce programme répond à la nécessité de concentrer l'action du FIDA sur certaines provinces sélectionnées en raison de leur densité de population élevée et des fortes menaces qui pèsent sur leur environnement, qui ont enregistré ces trois dernières années le rythme de progression de la pauvreté le plus rapide du pays.

19. Le présent programme constitue un excellent terrain de collaboration avec le Fonds de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (le Fonds de l'OPEP), le FEM, le GTZ, la BOAD et les partenaires bilatéraux. Le PDRD sera cofinancé par le FIDA, le Fonds de l'OPEP, le FEM et la BOAD. En outre, le programme constitue pour le FIDA une occasion unique de jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre, en qualité d'agent d'exécution du FEM. Le Burkina Faso figure parmi les pays retenus pour bénéficier du programme de partenariats pilotes avec des pays mis en place par le FEM, et le FIDA assure la direction de cette intervention conjointement avec le PNUD.

## DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

### A. Zone du programme et groupe cible

20. La zone cible recouvre les cinq provinces de Bam, Loroum, Passoré, Yatenga et Zondana, situées dans le nord et le centre du Burkina Faso. Ces provinces se caractérisent par l'explosion des indicateurs de pauvreté et la détérioration des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire, qui va de pair avec l'insuffisance de l'accès aux services sociaux élémentaires, aux biens et aux actifs financiers. En outre, de très fortes menaces pèsent sur ces provinces sur le plan de la désertification et de la dégradation des sols. Le groupe cible direct du programme est formé de la population pauvre de 374 communautés villageoises de la région. La mise en œuvre du programme se fera par l'intermédiaire de groupements de producteurs comme les comités villageois de gestion des terroirs (CVGT)<sup>1</sup>, qui sont des organisations villageoises communautaires ou les associations de paysans.

21. Le groupe cible comprend environ 440 000 bénéficiaires. Le programme devrait avoir un impact direct sur les petits exploitants (qui produisent des denrées de base), les migrants sans terre, les femmes et les jeunes.

### B. Objectifs et portée

22. L'objectif global du programme consiste à contribuer à l'effort de réduction de la pauvreté rurale à travers des activités qui viseront à: a) doter les groupes villageois cibles et leurs institutions des capacités voulues pour mieux gérer les terroirs, c'est-à-dire les ressources foncières productives; b) inverser le processus de dégradation des terres cultivées et non cultivées grâce à l'aménagement de bassins versants et à la construction de réseaux d'irrigation; c) augmenter les revenus des ruraux pauvres qui constitue le groupe cible en améliorant la production et la productivité de l'agriculture; et d) améliorer les conditions de vie des groupes cibles en développant leur accès aux services sociaux élémentaires et aux marchés. Les activités prévues sont conformes au COSOP pour le Burkina Faso adopté par le FIDA et à la stratégie définie par le Fonds pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

23. L'originalité du PDRD, qui s'inscrit dans le cadre de la décentralisation, réside dans le fait qu'il s'attaque aux problèmes de production et de protection tout en se préoccupant de la protection et de l'amélioration des ressources naturelles et des actifs (eau, terre et végétation). En complément à d'autres composantes conçues pour répondre aux besoins sociaux prioritaires exprimés par les populations des villages bénéficiaires potentiels, le PDRD a pour but d'atténuer la pression exercée sur les terres et d'accroître la production à moyen et long terme, permettant ainsi aux revenus des ruraux pauvres de progresser.

24. Les principaux objectifs du PDRD sont les suivants:

- **Objectif 1:** obtenir un accroissement des revenus des ruraux pauvres afin de réduire leur pauvreté, moyennant la stabilisation ou l'augmentation de la valeur des produits agricoles, et créer des emplois moyennant le développement d'activités créatrices de revenus et l'appui aux petites entreprises rurales;
- **Objectif 2: renforcer** et développer les capacités des bénéficiaires (les villages), en particulier les CVGT et les comités intervillageois de gestion des terroirs, ainsi que les associations et les groupements des paysans locaux, afin de permettre aux bénéficiaires de

---

<sup>1</sup> Les CVGT sont des cellules socioéconomiques de base participant aux activités de production et de création de revenus dans les villages. Dans le cadre de la politique de décentralisation menée au Burkina Faso, la négociation et la mise en œuvre de tous les investissements publics sont censées passer par les CVGT, afin de garantir la participation des communautés rurales appelées à bénéficier des investissements en question.

participer pleinement au processus décisionnel lors de la mise en œuvre des activités prévues au titre du PDRD; et

- **Objectif 3:** améliorer les conditions de vie de la population rurale, en particulier les couches les plus pauvres des zones cibles, et contribuer à inverser le processus de dégradation des terres dans les zones cultivées ou non, grâce à la mise en valeur des terres, qui passe par:  
a) l'aménagement et la protection des bassins versants, notamment avec l'aménagement des zones sylvo-pastorales exposées à des risques de dégradation des terres élevés;  
b) l'amélioration de la sécurité foncière des paysans pauvres ou sans terre; et c) la mise en place d'un système de production agricole durable.

25. L'approche retenue pour l'exécution reposera sur les éléments suivants:

- l'approche participative sera **impulsée** par la demande, axée sur le renforcement des moyens d'action des groupes cibles lors de la mise en œuvre;
- la planification du développement **des communautés** reposera sur les besoins et les priorités des bénéficiaires, partira de leurs propres initiatives et supposera leur pleine participation;
- la problématique hommes-femmes sera prise en compte;
- la sécurité foncière pour les paysans pauvres ou sans terre occupera une place centrale;
- les activités relevant du programme seront **coordonnées** avec l'ensemble des autres programmes et projets mis en œuvre dans la zone, afin d'éviter les doublons, ou les démarches isolées;
- les bénéficiaires passeront eux-mêmes des contrats avec les opérateurs privés, chargés des principales activités; et
- le PDRD comportera une stratégie intégrée de désengagement (y compris pour le FIDA) afin de faire en sorte que les bénéficiaires et le Gouvernement du Burkina Faso s'approprient le programme.

### C. Composantes

26. Le PDRD comporte quatre composantes: a) le développement et le renforcement des organisations communautaires rurales; b) le renforcement de la sécurité foncière; c) le développement durable des capacités de production; et d) l'organisation et la gestion du programme.

- a) La composante portant sur le **développement et le renforcement des organisations communautaires rurales** comportera deux volets: i) le développement des capacités de gestion participative; et ii) le fonds de développement des communautés. Ces deux volets contribueront: i) au renforcement des capacités d'organisation des CVGT; ii) à la formation et à l'appui des organisations de bénéficiaires, notamment en matière de gestion; iii) aux plans d'action axés sur la problématique hommes-femmes; iv) aux activités favorisant l'alphabétisation fonctionnelle; v) à l'information, à la communication et à l'éducation; vi) au renforcement institutionnel des principaux intervenants; et vii) à la construction d'infrastructures routières, hydrauliques et sociales.
- b) La composante portant sur le **renforcement de la sécurité foncière** contribuera à: i) la mise en place de groupes consultatifs sur la question de la sécurité foncière et le renforcement de la sécurité foncière; ii) l'étude des systèmes fonciers locaux; iii) le renforcement des capacités de dialogue et de négociation; iv) des mesures concrètes visant à sécuriser les droits fonciers; et v) l'identification et le renforcement des enseignements tirés. Il convient de noter que le FIDA, le Gouvernement du Burkina Faso et les autres partenaires bilatéraux engageront

parallèlement un dialogue sur les orientations portant sur la sécurité foncière des ruraux pauvres, dans le but d'amender le régime foncier actuel, afin de mettre en place un environnement favorable à l'accès à la terre des ruraux pauvres ou sans terre.

- c) La composante portant sur le **développement durable des capacités de production** comporte trois volets poursuivant les buts suivants:
- **l'intensification et la diversification de la production agricole:** i) grâce au renforcement des capacités autochtones<sup>2</sup>, appuyer l'intensification et la diversification de la production végétale et animale; ii) appuyer la petite irrigation, iii) appuyer l'intégration de l'élevage dans les systèmes de production; iv) appuyer l'élaboration de mesures de conservation des sols et de lutte contre l'érosion (plantation d'une couverture végétale);
  - **l'aménagement et la protection de bassins versants:** i) l'aménagement de 34 000 hectares de zones sylvo-pastorales sur le domaine public et communautaire et de 30 000 hectares de terres cultivées; ii) la mise en valeur de 750 hectares de basses terres et l'aménagement de 750 hectares de petits périmètres irrigués destinés à la production maraîchère; et iii) la construction de 16 microbarrages; et
  - **les activités créatrices de revenu:** i) l'extension du territoire desservi par les services financiers ruraux, moyennant la création de cinq nouvelles caisses d'épargne rurales (caisses populaires) et de 100 guichets villageois dans la zone (une caisse par province et 20 guichets villageois par caisse); ii) la création d'un fonds pour les entrepreneurs; iii) des actions de formation; et iv) l'appui technique aux banques villageoises et aux groupements de producteurs existants.
- d) La composante portant sur **l'organisation et la gestion du programme** a pour but de:
- i) coordonner et gérer le programme et
  - ii) assurer le suivi et l'évaluation.

#### D. Coûts et financement

27. Le coût total du programme sur une période de huit ans est évalué à 38,3 millions de USD, provisions pour aléas matériels et financiers comprises. Le prêt proposé du FIDA totalisera 16,0 millions de USD. Le financement en devises représente 20% du coût total du programme, soit 7,7 millions de USD. Les impôts, droits et taxes devraient se chiffrer à 3,1 millions de USD, soit 8,1% du coût total du programme. Sa première composante, c'est-à-dire le développement et le renforcement des organisations communautaires rurales, représentera 26,1% du coût total. La deuxième, qui porte sur la sécurité foncière, en absorbera 4,4%, et la troisième, à savoir le développement durable des capacités de production, 53,4%, compte tenu de la contribution du FEM. La quatrième composante, qui concerne l'organisation et la gestion du programme, représentera 16,1% du coût total du PDRD.

28. Il est prévu que la BOAD et le fonds de l'OPEP cofinancent ce programme, de concert avec le FIDA et le Gouvernement du Burkina Faso. Un cofinancement d'un montant de 6,1 millions de USD est demandé au FEM, au titre de ses programmes opérationnels 15 et 12, dans le cadre de son programme de partenariats avec des pays pilotes, le Burkina Faso ayant été sélectionné pour en faire partie. Les accords de cofinancement du PDRD déjà conclus prévoient la répartition suivante: FIDA, 16,0 millions de USD; BOAD, 3,8 millions de USD; Fonds de l'OPEP, 2,9 millions de USD; Gouvernement du Burkina Faso, 6,4 millions de USD, dont 3,1 millions de USD sous forme

---

<sup>2</sup> Dans le cadre de la méthode des stages pratiques d'agriculture sur le terrain.



d'exonérations fiscales et 3,3 millions de USD sous forme d'investissement direct (que l'État financera sur les ressources publiques), et les bénéficiaires, 3,0 millions de USD.

**TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
<b>A. Développement et renforcement des organisations communautaires rurales</b>					
1. Développement des capacités de gestion participative	3 664,2	407,1	4 071,4	10	11
2. Fonds de développement des communautés	4 574,0	1 143,5	5 717,5	20	16
<b>Sous-total</b>	<b>8 238,2</b>	<b>1 550,6</b>	<b>9 788,9</b>	<b>16</b>	<b>27</b>
<b>B. Renforcement de la sécurité foncière</b>	1 096,9	543,0	1 639,9	33	5
<b>C. Développement durable des capacités de production</b>					
1. Intensification et diversification de la production agricole	3 177,3	419,1	3 596,4	12	10
2. Aménagement et protection des bassins versants	10 884,3	2 508,3	13 392,7	19	37
3. Activités créatrices de revenu	1 442,2	185,8	1 628,1	11	5
<b>Sous-total</b>	<b>15 503,8</b>	<b>3 113,3</b>	<b>18 617,1</b>	<b>17</b>	<b>52</b>
<b>D. Organisation et gestion du programme</b>					
1. Coordination et gestion du programme	2 869,5	1 065,6	3 935,0	27	11
2. Suivi et évaluation	935,3	916,3	1 851,6	49	5
<b>Sous-total</b>	<b>3 804,7</b>	<b>1 981,9</b>	<b>5 786,6</b>	<b>34</b>	<b>16</b>
<b>Total des coûts de base</b>	<b>28 643,7</b>	<b>7 188,7</b>	<b>35 832,4</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
Provisions pour aléas physiques	640,4	163,1	803,5	20	2
Provisions pour aléas financiers	1 360,0	317,0	1 677,0	19	5
<b>Total des coûts du programme</b>	<b>30 644,2</b>	<b>7 668,8</b>	<b>38 313,0</b>	<b>20</b>	<b>107</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

Composantes	FIDA		Fonds de l'OPEP		BOAD		OPEP		Bénéficiaires		Gouvernement (en termes réels)		Gouvernement (taxes)		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%				
<b>A. Développement et renforcement des organisations communautaires rurales</b>																				
1. Développement des capacités de gestion participative	3 252,6	76,2	594,5	13,9	-	-	-	-	-	-	-	-	424,0	9,9	4 271,1	11,1	427,1	3 420,0	424,0	
2. Fonds de développement des communautés	-	-	-	-	-	-	1 705,6	29,8	699,6	12,2	3 312,3	57,9	0,0	-	5 717,5	14,9	1 143,5	4 574,0	-	
<b>Sous-total</b>	<b>3 252,6</b>	<b>32,6</b>	<b>594,5</b>	<b>6,0</b>	-	-	<b>1 705,6</b>	<b>17,1</b>	<b>699,6</b>	<b>7,0</b>	<b>3 312,3</b>	<b>33,2</b>	<b>424,0</b>	<b>4,2</b>	<b>9 988,6</b>	<b>26,1</b>	<b>1 570,6</b>	<b>7 994,0</b>	<b>424,0</b>	
<b>B. Renforcement de la sécurité foncière</b>	1 157,3	68,8	436,3	25,9	-	-	-	-	-	-	-	-	89,3	5,3	1 682,9	4,4	562,3	1 031,3	89,3	
<b>C. Développement durable des capacités de production</b>																				
1. Intensification et diversification de la production agricole	3 472,7	90,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350,4	9,2	3 823,1	10,0	442,7	3 030,0	350,4	
2. Aménagement et protection des bassins versants	1 709,4	11,4	4 310,1	28,7	3 834,8	25,6	1 180,4	7,9	2 331,0	15,5	-	-	1 627,0	10,9	14 992,6	39,1	2 808,2	10 557,3	1 627,0	
3. Activités créatrices de revenu	1 611,1	97,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41,0	2,5	1 652,1	4,3	190,7	1 420,4	41,0	
<b>Sous-total</b>	<b>6 793,2</b>	<b>33,2</b>	<b>4 310,1</b>	<b>21,1</b>	<b>3 834,8</b>	<b>18,7</b>	<b>1 180,4</b>	<b>5,8</b>	<b>2 331,0</b>	<b>11,4</b>	-	-	<b>2 018,4</b>	<b>9,9</b>	<b>20 467,8</b>	<b>53,4</b>	<b>3 441,6</b>	<b>15 007,8</b>	<b>2 018,4</b>	
<b>D. Organisation et gestion du programme</b>																				
1. Coordination et gestion du programme	3 728,9	88,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	489,3	11,6	4 218,2	11,0	1 126,7	2 602,2	489,3	
2. Suivi et évaluation	1 096,7	56,1	782,2	40,0	-	-	-	-	-	-	-	-	76,6	3,9	1 955,5	5,1	967,7	911,2	76,6	
<b>Sous-total</b>	<b>4 825,6</b>	<b>78,2</b>	<b>782,2</b>	<b>12,7</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>565,9</b>	<b>9,2</b>	<b>6 173,7</b>	<b>16,1</b>	<b>2 094,4</b>	<b>3 513,5</b>	<b>565,9</b>	
<b>Total</b>	<b>16 028,7</b>	<b>41,8</b>	<b>6 123,0</b>	<b>16,0</b>	<b>3 834,8</b>	<b>10,0</b>	<b>2 886,0</b>	<b>7,5</b>	<b>3 030,6</b>	<b>7,9</b>	<b>3 312,3</b>	<b>8,6</b>	<b>3 097,6</b>	<b>8,1</b>	<b>38 313,0</b>	<b>100,0</b>	<b>7 668,8</b>	<b>27 546,5</b>	<b>3 097,6</b>	

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

### **E. Passation des marchés, décaissement, comptabilité et vérification des comptes**

29. Les **marchés** de biens seront regroupés en lots afin d'abaisser les coûts. Les marchés d'acquisition de véhicules et de matériel d'un coût supérieur à 100 000 USD seront passés par voie d'appel à la concurrence internationale. Pour les marchés d'acquisition de véhicules, de matériel et de biens d'une valeur comprise entre 50 000 USD et 100 000 USD, la procédure d'appel à la concurrence nationale sera utilisée tandis que pour les marchés d'un montant inférieur à 50 000 USD, on procédera par consultation de fournisseurs à l'échelon national. S'agissant de travaux de génie civil d'un montant supérieur à 50 000 USD, les marchés seront passés par voie d'appel à la concurrence nationale, tandis que ceux dont le montant est inférieur à 50 000 USD seront conclus après consultation à l'échelon national. Les contrats avec les partenaires et les consultants seront adjugés par voie d'appel à la concurrence nationale, selon des procédures ayant l'agrément du FIDA et de la BOAD. Les contrats portant sur les petites infrastructures communautaires seront attribués après consultation de fournisseurs à l'échelon national, conformément aux dispositions énoncées dans le manuel de procédures du programme.

30. **Décaissements.** Le produit du prêt sera décaissé afin de régler les dépenses admissibles engagées pendant la durée du programme. Un compte spécial sera ouvert auprès d'une banque commerciale de Ouagadougou, afin de faciliter la trésorerie. Lors de l'entrée en vigueur du prêt, et sur demande de l'emprunteur, le FIDA effectuera un dépôt initial d'un montant de 450 millions de XOF correspondant à peu près aux besoins de financement des six premiers mois. Ce compte sera approvisionné selon les directives en vigueur au FIDA. Le compte du programme, libellé en francs CFA, sera ouvert auprès d'une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA. L'unité de gestion du programme (UGP) en assurera la gestion quotidienne. Le gouvernement déposera ses contributions sur ce compte conformément au calendrier annuel convenu.

31. **Fonds de contrepartie.** Le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour assurer la prise en charge du coût de l'ensemble des droits et taxes afférents aux dépenses du programme, et versera une contribution annuelle au programme, qui sera inscrite au budget d'investissement global de l'État.

32. **Comptabilité et vérification des comptes.** L'UGP et l'ensemble des partenaires tiendront une comptabilité respectant les normes admises à l'échelon international. L'UGP établira des rapports financiers semestriels qui seront examinés à intervalles réguliers par l'ensemble des bailleurs de fonds ainsi que par les missions de supervision. Tous les comptes du programme seront vérifiés chaque année par un cabinet d'audit ayant l'agrément du FIDA, qui mettra le rapport d'audit à la disposition du FIDA dans un délai de six mois après la clôture de l'exercice budgétaire considéré. L'UGP sera responsable de l'exécution des recommandations formulées dans le rapport d'audit. Le cabinet d'audit donnera une opinion distincte sur les états de dépenses certifiés, ainsi que sur le compte spécial.

### **F. Organisation et gestion**

33. Le PDRD sera placé sous l'autorité du Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, qui est chargé du développement rural au Burkina Faso. Le ministère assurera la présidence du comité de pilotage, auquel siégeront les ministères en charge du secteur, notamment celui de l'environnement et du niveau de vie, des représentants des bénéficiaires, et les partenaires locaux et autres. Les partenaires bilatéraux pourront également y participer. Si le besoin s'en fait sentir, il pourrait être fait appel à des prestataires de services spécialisés. Afin de couvrir les cinq provinces, deux antennes régionales seront créées; la première, implantée à Ouahigouya couvrira les provinces de Yatenga et de Loroum, et la seconde, implantée à Kongoussi, s'occupera de la province de Bam. L'UGP de Yako couvrira la province de Passoré et Zoundama.

34. Dans chaque province sera constitué un comité de pilotage composé des représentants des bénéficiaires et des structures communautaires décentralisées concernées. Avec l'appui du PDRD,

chaque comité élaborera un programme annuel et en assurera le suivi et l'exécution. Ce sont les bénéficiaires eux-mêmes qui suivront le travail des prestataires de services.

35. La mise en œuvre du PDRD nécessitera la création d'une UGP autonome chargée d'encadrer l'exécution du programme, d'élaborer les procédures et les outils de gestion, les contrats portant sur le matériel et les services entrant dans le cadre du PDRD, et de réaliser des études permettant de mettre en œuvre le programme de manière efficace. Cette unité comprendra un coordinateur, un secrétariat, un département administratif et financier, et une cellule technique chargée de la mise en œuvre des composantes du programme. Une cellule interne de suivi et évaluation sera également mise en place.

36. L'exécution du PDRD nécessitera de définir les priorités de l'intervention, d'élaborer des approches adaptées, et d'évaluer la situation dans les provinces, préalablement à la mise en œuvre.

37. L'exécution du programme s'appuiera sur la mise à disposition d'information précise sur les villages situés dans la zone cible, le recueil des demandes à l'échelon villageois, la planification et le diagnostic, les activités de formation et d'alphabétisation, les consultations menées entre les villages concernant l'aménagement des basses terres, l'étude et l'élaboration d'un schéma de développement villageois, les négociations sur le régime foncier, et enfin les contrats avec les villages et leur participation.

### **G. Justification économique**

38. Au total, 440 000 ruraux habitant 374 villages bénéficieront du programme, dont les avantages seront les suivants: a) renforcement des capacités de gestion des ressources naturelles; b) amélioration des services sociaux élémentaires (éducation, santé, eau et désenclavement routier); et c) amélioration des capacités de production agricole.

39. En outre, 600 groupes économiques tireront parti du programme dans le cadre des activités créatrices de revenu, appuyées par la création de 100 guichets bancaires villageois.

40. L'analyse économique du programme s'est bornée à étudier l'augmentation attendue de la production agricole. Elle porte sur environ 70% des 43 000 petits exploitants de la zone du programme, qui se répartissent comme suit: a) 15 000 petits paysans installés sur trois types d'exploitations, dont les revenus progresseront de plus de 100% pour ceux qui participeront aux activités d'aménagement des terres, réalisées dans le cadre du volet concernant la protection des bassins versants; et b) 15 000 petits paysans installés sur trois types d'exploitations, qui ont participé à la mise en valeur des terres dans le cadre du programme spécial de conservation des sols et des eaux et d'agroforesterie dans le Plateau central et du programme spécial de conservation des sols et des eaux – Phase II, qui disposent au démarrage du PDRD de capacités de production meilleures que celles de la première catégorie mentionnée ci-dessus, et dont les revenus devraient progresser d'environ 17%.

41. Les travaux d'aménagement des bassins versants créeront des emplois équivalant à 1,4 million de journées de travail, au bénéfice des catégories de populations vulnérables parmi lesquelles le taux de chômage est élevé, comme les femmes, les migrants et les jeunes. Il n'a pas tenu compte des autres avantages découlant des instruments à caractère socioéconomique, des activités de microfinancement et du renforcement des capacités des organisations communautaires.

42. Le taux de rentabilité interne du PDRD, calculé sur la base de l'augmentation de la production agricole, est estimé à 13%.

## H. Risques

43. Le personnel et les prestataires de services du PDRD doivent admettre la nécessité de faire participer les communautés aux prises de décisions. Cela étant dit, les communautés ne sont pas suffisamment solides et formées pour exprimer leurs besoins dans un cadre décentralisé. En outre, elles ont besoin d'une formation visant à renforcer leurs capacités et à améliorer leurs connaissances concernant les techniques de mise en valeur des sols, de l'eau, et des ressources agroforestières.

44. Outre le personnel qui lui sera affecté, le PDRD mobilisera les services administratifs burkinabés existants (le Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, le Ministère des ressources animales, le Ministère de l'environnement et du niveau de vie) pour la réalisation d'activités essentielles relevant de leurs mandats respectifs. Toutefois le PDRD mettra l'accent sur l'utilisation d'opérateurs externes et indépendants, issus du secteur privé et associatif, qui seront chargés d'effectuer l'essentiel des activités relevant du programme. L'ampleur de la demande devrait suffire à inciter ces opérateurs extérieurs indépendants à développer leur activité dans les campagnes.

45. Les activités d'investissement réalisées dans le cadre du PDRD, notamment l'aménagement des bassins versants, nécessiteront un investissement important des ruraux bénéficiaires. Lors de l'élaboration du calendrier d'activités, il conviendra d'éviter les incompatibilités avec leurs activités agricoles quotidiennes. Le postulat de départ est que les bénéficiaires prendront pleinement conscience des avantages qu'ils pourront retirer de ces activités et seront pleinement conscients des perspectives d'investissement utiles pour leurs communautés.

46. Il conviendra de rechercher avec détermination une complémentarité entre le PDRD et les autres projets et programmes intéressant les régions du Nord et du Centre du Burkina Faso; ces synergies devront être structurées préalablement à l'exécution du programme.

47. Le régime foncier pourrait constituer un obstacle majeur à la réussite du programme en raison de son impact sur l'aménagement des basses terres et des bassins versants. Le PDRD présuppose qu'il est possible de parvenir à un compromis viable au sein des groupes. Il ressort de l'analyse des expériences passées et en cours que cette hypothèse peut être testée dans les régions et les zones sélectionnées, dans le cadre de la composante du programme portant sur l'aménagement des bassins versants. Il conviendra d'effectuer des études préliminaires portant sur les problèmes fonciers et les stratégies permettant d'y remédier avant de mettre en place les dispositifs pilotes.

## I. Impact sur l'environnement

48. Ce programme contribuera:

- à enrayer l'érosion du sol et à améliorer le captage des ressources en eau indispensables, grâce à l'adoption de méthodes plus judicieuses pratiques de protection et d'aménagement des terres dans les écosystèmes des bassins versants;
- à améliorer l'état des ressources foncières et de la diversité biologique et leur gestion **durable**, grâce à la réhabilitation des écosystèmes des bassins versants et de leurs habitats naturels; et
- à favoriser les démarches **innovantes** reproductibles permettant de remédier à la dégradation des sols et de lutter contre la désertification.

### J. Aspects novateurs

49. Les principaux éléments innovants du programme sont les suivants:
- l'adoption de la méthode des **champs-écoles** et l'apprentissage par la pratique, dans le but de renforcer l'autonomie des paysans afin qu'ils puissent gérer leurs systèmes de culture et améliorer leurs moyens de subsistance;
  - la mise en œuvre d'une composante participative de recherche-développement donnant aux paysans un rôle central dans l'évaluation des besoins et la définition des services utiles;
  - l'introduction de techniques de **production** mises au point, dans le cadre des activités du FIDA dans la région, avec l'Institut international des ressources phylogénétiques, le Centre international de développement des engrais-Afrique, l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides, etc. ("Notes d'apprentissage du FIDA");
  - la mise en œuvre de programmes **pilotes** concernant la sécurité foncière; et
  - la mise en œuvre d'une approche **intégrée** des bassins versants qui mobilise la contribution d'un large éventail d'organismes (BOAD, FEM, Fonds de l'OPEP).

### TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

50. Un accord de financement entre le Burkina Faso et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'Accord de prêt négocié est joint en annexe.
51. Le Burkina Faso est habilité, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.
52. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

### QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

53. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera au Burkina Faso un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions sept cent mille droits de tirage spéciaux (10 700 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2044 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES  
DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations de prêt conclues le 12 novembre 2004)

1. Le Gouvernement du Burkina Faso (le Gouvernement) met à la disposition du Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (l'Agent principal du programme) les fonds du prêt conformément aux dispositions des programmes de travail et budget annuels (PTBA) et aux procédures nationales habituelles pour l'assistance au développement aux fins d'exécuter le programme.
  
2. La contribution du Gouvernement au financement du programme est évaluée à la somme en FCFA équivalente à 6 410 000 USD. Ce montant représente:
  - a) Le cofinancement du Gouvernement en termes réels sur des ressources nationales à hauteur d'un montant équivalent en FCFA à 3 300 000 USD, montant qui devra être budgétisé dans les lois des finances. À partir de la troisième année du programme, le montant relatif à l'année considérée devra être versé sur le compte de programme conformément au PTBA.
  - b) L'ensemble des droits, impôts et taxes grevant les biens et services qui seront pris en charge par le Gouvernement au moyen d'exonérations des droits et taxes sur les importations ou en recourant à la procédure des chèques tirés sur le Trésor.
  - c) La contribution du Gouvernement, sous forme de fonds de contrepartie, aux taxes grevant les petites dépenses et à celles pour lesquelles le recours à la procédure des chèques tirés sur le Trésor est impossible. À cet effet, le Gouvernement mettra à la disposition de l'UGP la somme de 100 000 USD pour couvrir les besoins de la première année du programme. Par la suite, le Gouvernement reconstituera annuellement le compte de programme en y déposant les fonds de contrepartie tels qu'ils sont prévus dans le PTBA relatif à l'année du programme considérée. Le programme sera inscrit au programme d'investissements publics de l'État.
  
3. Le Gouvernement s'assure, également, que les fonds provenant des prêts de la BOAD, du Fonds de l'OPEP et du don du FEM sont mis à la disposition de l'Agent principal du programme conformément aux dispositions des PTBA.
  
4. Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, le Gouvernement prend ou fait prendre, dans le cadre du programme, les mesures nécessaires en matière de gestion des pesticides et, à cette fin, veille à ce que les pesticides fournis dans le cadre du programme ne comprennent aucun pesticide soit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants, soit visé aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la "*Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997*" de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et ses avenants.
  
5. Chacune des agences d'exécution devra procéder à la mise en place d'un dispositif de suivi interne, conçu comme un guide à l'action ciblée, et précisant les modalités de collecte, d'enregistrement et d'analyse des informations pertinentes à la mise en œuvre des activités dont elle est responsable. Chaque village encadré, en tant qu'agence d'exécution, devra assurer la tenue régulière de registres d'activités sur chacun des programmes réalisés avec l'appui du programme.

Chaque organisation non gouvernementale ou prestataire sera tenu d'appuyer les commissions villageoises de gestion des terroirs de sa zone dans la mise en place et la tenue de leurs registres d'activités. Le système d'évaluation sera basé sur des auto-évaluations annuelles au niveau de chaque village encadré. Ces auto-évaluations seront conduites d'une manière interactive entre les structures villageoises et les différents partenaires ayant contribué à la mise en œuvre. Ces évaluations serviront de support à un système d'émulation et de promotion des meilleures expériences villageoises en termes de mise en œuvre de leur plan de développement villageois. Le système comportera des prix par province pour les meilleures réalisations villageoises et des ateliers et visites servant à les diffuser auprès des autres communautés villageoises. Les prestataires de services et de travaux sont tenus de fournir à l'UGP des rapports d'activités trimestriels et annuels sur les programmes sous leur responsabilité. Le responsable du suivi-évaluation devra consolider ces rapports dans un rapport semestriel du programme, qui sera transmis au ministère de tutelle et au FIDA. À chaque fin de phase du programme, des ateliers participatifs villageois permettront d'apprécier les impacts du programme vis-à-vis des objectifs de structuration paysanne, d'intensification agricole, de gestion durable des ressources naturelles, d'amélioration des revenus, d'amélioration de la situation des groupes vulnérables et de maîtrise locale du développement.

6. Le Gouvernement assure le personnel du programme contre les risques de maladie et d'accident selon les pratiques habituelles en vigueur sur son territoire.

7. Le recrutement du personnel du programme se fera par voie d'appel d'offres national publié dans la presse nationale, selon les procédures actuelles du Gouvernement excluant toute discrimination, et sur la base de contrats à durée déterminée renouvelables. Le recrutement des cadres principaux du programme, soit: le coordonnateur de l'UGP, le responsable administratif et financier (RAF) de l'UGP, le chargé du suivi-évaluation, le comptable et, le cas échéant, la décision de rompre leur contrat, seront décidés en accord avec le FIDA. Le personnel du programme sera soumis à des évaluations de performances organisées annuellement. Il pourra être mis fin à leur contrat en fonction des résultats de ces évaluations. La gestion du personnel sera soumise aux procédures en vigueur sur le territoire du Burkina Faso.

8. L'UGP préparera un avant-projet du manuel d'opérations du programme, dans un délai raisonnable et au plus tard dans les six mois suivants la date d'entrée en vigueur. L'UGP soumettra cet avant-projet du manuel d'opérations du programme à l'Agent principal du programme pour approbation. Une fois approuvé, l'Agent principal du programme adressera l'avant-projet du manuel d'opérations du programme au FIDA pour commentaires et approbation. L'Agent principal du programme adoptera la version finale du manuel d'opérations du programme, telle qu'approuvée par le FIDA. Si le FIDA ne formule de commentaires sur l'avant-projet du manuel d'opérations du programme dans les 60 jours qui suivent la réception, il est considéré comme approuvé.

9. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions de décaissement:

- a) Aucun retrait ne sera effectué avant que la première tranche des fonds de contrepartie n'ait été déposée sur le compte de programme.
- b) Aucun retrait ne sera effectué avant que le projet du manuel de procédures comptables et administratives n'ait été préparé et soumis au FIDA.
- c) Aucun retrait ne sera effectué avant que le premier PTBA n'ait été approuvé par le comité de pilotage du programme (CP) et le FIDA.



10. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur:
- a) Un avis juridique favorable délivré par le Conseil Constitutionnel ou toute autre autorité compétente sur le territoire du Burkina Faso, acceptable tant en la forme que sur le fond, a été remis au FIDA par le Gouvernement.
  - b) L'UGP et le CP ont été créés par Arrêtés ministériels.
  - c) Le coordonnateur de l'UGP et le RAF ont été recrutés conformément à la procédure décrite au paragraphe 7 du présent document.
  - d) Un compte de programme et un compte spécial ont été ouverts par le Gouvernement.



APPENDIX I

COUNTRY DATA

BURKINA FASO

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 2002 1/</b>	274	<b>GNI per capita (USD) 2002 1/</b>	250
<b>Total population (million) 2002 1/</b>	11.83	<b>GDP per capita growth (annual %) 2002 1/</b>	2.1
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 2002 1/</b>	43	<b>Inflation, consumer prices (annual %) 2002 1/</b>	2.2
<b>Local currency</b>	CFA Franc BCEAO (XOF)	<b>Exchange rate: USD 1.00=</b>	XOF ***ADD RATE***
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate) 1996-2002 1/	2.4	GDP (USD million) 2002 1/	3 127
Crude birth rate (per thousand people) 2002 1/	43	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1982-1992	3.2
Crude death rate (per thousand people) 2002 1/	19	1992-2002	4.1
Infant mortality rate (per thousand live births) 2002 1/	107	Sectoral distribution of GDP 2002 1/	
Life expectancy at birth (years) 2002 1/	43	% agriculture	32
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	18
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	13
Total labour force (million) 2002 1/	5.80	% services	50
Female labour force as % of total 2002 1/	47	Consumption 2002 1/	
<b>Education</b>		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	13
School enrolment, primary (% gross) 2002 1/	48/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	82
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2002 1/	n/a	Gross domestic savings (as % of GDP)	5
<b>Nutrition</b>		<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Daily calorie supply per capita, 2002 2/	n/a	Merchandise exports 2002 1/	166
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2002 2/	37 a/	Merchandise imports 2002 1/	577
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2002 2/	34 a/	Balance of merchandise trade	-411
<b>Health</b>		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2002 1/	n/a	before official transfers 2002 1/	n/a
Physicians (per thousand people) 2002 1/	n/a	after official transfers 2002 1/	-324
Population using improved water sources (%) 2000 2/	42	Foreign direct investment, net 2002 1/	8
Population with access to essential drugs (%) 1999 2/	50-79	<b>Government Finance</b>	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2000 2/	29	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP) 2002 1/	n/a
<b>Agriculture and Food</b>		Total expenditure (% of GDP) 2002 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2002 1/	15 a/	Total external debt (USD million) 2000 1/	1 580
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2002 1/	82 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2000 1/	15
Food production index (1989-91=100) 2000 1/	170	Total debt service (% of exports of goods and services) 2000 1/	16
Cereal yield (kg per ha) 2002 1/	943	Lending interest rate (%) 2002 1/	n/a
<b>Land Use</b>		Deposit interest rate (%) 2002 1/	4
Arable land as % of land area 2002 1/	14 a/		
Forest area as % of total land area 2002 1/	26 a/		
Irrigated land as % of cropland 2002 1/	0.6 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* CD ROM 2004.

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2004.

**PREVIOUS IFAD FINANCING IN BURKINA FASO**

<b>Project Name</b>	<b>Initiating Institution</b>	<b>Cooperating Institution</b>	<b>Lending Terms</b>	<b>Board Approval</b>	<b>Loan Effectiveness</b>	<b>Current ClosingDate</b>	<b>Loan/Grant Acronym</b>	<b>Currency</b>	<b>ApprovedLoan/Grant Amount</b>	<b>Disbursement (as % of approved amount)</b>
Rural Development Project in the Eastern ORD	IFAD	AfDB	HC	22 Apr 81	15 Jun 82	30 Sep 92	G - I - 69 - UV L - I - 65 - UV	SDR SDR	330,000 11,900,000	40% 65%
Hauts Bassins/Volta Noire Agricultural Development Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	14 Sep 82	14 Jun 83	30 Jun 88	L - I - 102 - UV	SDR	9,900,000	38%
Special Programme for Soil and Water Conservation and Agroforestry in the Central Plateau	IFAD	BOAD	HC	04 Dec 87	26 Oct 88	31 Dec 95	G - S - 8 - BF L - S - 11 - BF	SDR SDR	650,000 7,000,000	39% 83%
Special Programme for Soil and Water Conservation - Phase II	IFAD	BOAD	HC	05 Dec 94	02 May 96	31 Dec 03	L - I - 369 - BF L - S - 44 - BF	SDR SDR	7,100,000 4 750,000	100% 100%
South West Rural Development Project	IFAD	BOAD	HC	11 Sep 96	12 Jan 98	30 Jun 05	L - I - 418 - BF	SDR	10,150,000	30%
Rural Microentreprise Support Project	IFAD	BOAD	HC	28 Apr 99	14 Jul 00	31 Mar 08	L - I - 502 - BF	SDR	6,950,000	41%
Community-Based Rural Development Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	04 May 00	17 May 02	31 Dec 07	L - I - 535 - BF	SDR	8,550,000	32%
Community Investment Programme of Agricultural Fertility	IFAD	BOAD	HC	11 Sept 03	Not yet effective	31 Dec 11	L-I-611-BF	SDR	8 800 000	-

HC: Highly concessional

IDA: International Development Association (World Bank Group)

## LOGICAL FRAMEWORK

Overall objective	Key performance indicators	Means of verification	Critical assumptions/risks
<b>I. Objective of development</b>			
To reduce poverty in 5 key provinces	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Reduction in incidence of poverty in line with PRSP objectives</li> <li>2. Reduction in chronic malnutrition among children under 5 as against the reference year</li> <li>3. Literacy rate for women in affected villages</li> </ol> <p><b>(Objectives : 440 000 direct beneficiaries)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Surveys on household income and consumption before the mid-term review and the final evaluation</li> <li>● Baseline surveys</li> <li>● Annual M&amp;E reports</li> <li>● Annual impact studies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Introduction of an effective M&amp;E system at poverty eradication strategy level</li> </ul>
<b>II. Specific objectives for each component</b>			
<p><b>II.1. Improved income of target-zone population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Agricultural income increased, particularly for rural population and poorest groups</li> <li>● Increased food security</li> <li>● Diversified income sources</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Number of farms having achieved cereal and horticultural crop yields of 50% as against reference year</li> <li>2. Number of additional hectares farmed</li> <li>3. Number of farmers (by gender) using the new techniques</li> <li>4. Livestock growth rate</li> <li>5. Number of households having improved coverage of their food needs</li> <li>6. Number of jobs created by the AGRs</li> </ol> <p><b>Objectives: 45 000 targeted farms</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Participatory evaluation of farmers' organizations</li> <li>● Thematic evaluations (women and young people)</li> <li>● Annual reports on activities of CVGTs/CIVGTs, grass-roots savings and credit organizations (OVECs) and groups</li> <li>● Mid-term and final reviews</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Effective implementation of the various legal and institutional instruments: Decentralized Rural Development Policy Letter, Agrarian and Land Tenure Reorganization, various documents on decentralization</li> <li>● Emergence of local development actors and stakeholders</li> </ul>
<p><b>II.2. Development of village communities' participatory management skills</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Village organizations (CVGTs, CIVGTs and other groups) and traditional institutions capable of formulating, implementing and managing local development plans and rationalizing management of their lands</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Number of established, working and effective CVGTs and CIVGTs implementing local development plans</li> <li>8. Percentage of women in CVGT decision-making</li> <li>9. Number of producers' associations and groups supported, which have developed productive projects</li> <li>10. Number and percentage of farmers' associations directed by women</li> </ol> <p><b>Objectives: 374 CVGT, 5 CIVGT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Monitoring reports</li> <li>● Mid-term and final reviews</li> <li>● Signed land agreements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Strengthening of the existing legal system with regard to customary law</li> </ul>
<p><b>II.3. Improved access for target populations to financial and social capital</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Access to land made secure for temporary occupants, the landless, women and migrants</li> <li>● Improved access for populations to social services</li> <li>● Natural resources properly managed and protected</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>11. Number of people to have obtained sustainable security of tenure (by gender and group)</li> <li>12. Percentage of households with access to drinking water</li> <li>13. Percentage of households with access to health care</li> <li>14. Literacy rate</li> <li>15. Rate of erosion control measures and number of hectares of degraded land recovered and regenerated</li> <li>16. Percent of viable local banks with a limited % of risk</li> </ol> <p>● <b>Objectives: 35 000 ha of arable land and 33 000 ha sylvopastoral land treated with SWC measures; 750 ha of valley bottoms developed and small-scale irrigation schemes implemented; 5 new grass-roots microfinance agencies and 100 local banks</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Various monitoring and evaluation reports</li> <li>● On-the-spot observation and inventory</li> <li>● Weighing of crop yields</li> <li>● Livestock inventory</li> <li>● Soil analysis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mobilization of funds from other donors</li> <li>● Effective collaboration with MAWFR directorates and INERA</li> <li>● Availability of specialist operators</li> </ul>

<b>III. Results by component</b>			
<b>Component 1: Rural organization</b>			
<b>Sub-component 1-1: Development of participatory management and coordination capacities</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support and training provided to 374 local organizations (CVGT and CIVGT) and to approximately 600 groups and associations</li> <li>• A system is in place for exchanging experience in coordination and consultation</li> <li>• Functional literacy programmes targeting women in particular affect the most beneficiaries</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Number of CVGT/CIVGTs, professional associations and producers groups established or consolidated</li> <li>• Number of people trained and literate (by gender) with an objective of 30 people per village</li> <li>• Number of women in leadership positions</li> <li>• Number of local development plans formulated and approved</li> <li>• Number of projects implemented within the local development plan framework and financed by the Community Investment Fund (CIF)</li> <li>• Legal and regulatory documents approved and integrated</li> <li>• Coordination committees up and running</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annual participatory diagnostic surveys</li> <li>• Annual programme reports</li> <li>• Participatory M&amp;E system</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination with traditional institutions and local authorities</li> <li>• Decentralized Rural Development Programme contribution to transforming traditional attitudes to women's roles and fundamental rights</li> <li>• Capacity of beneficiaries to manage the resources of their lands</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Cost (000\$)</i>	
<p><b>a) Building of local capacities</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Organization and community management training</li> <li>ii) Gender and development strategy</li> <li>iii) Functional literacy</li> <li>iv) IEC</li> </ul> <p><b>b) Institutional and coordination framework</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Strengthening of institutional and regulatory framework</li> <li>ii) Introduce coordination mechanism</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service provider contracts</li> <li>• Training programmes regarding associations and the management of local organizations</li> <li>• 16 reflection and training workshops in gender and development</li> <li>• Consultant missions (12 months)</li> <li>• Reflection workshops and exchange visits</li> <li>• Funding of participation in the PTCCs</li> <li>• 8 institutional coordination workshops</li> <li>• 194 rural radio broadcasts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,941.3</li> </ul>	
<b>Sub-component 1-2: Community Investment Fund</b>			
<p>The CIF is effectively established, and village and inter-village projects successfully financed through it</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Number of km of construction or rehabilitation of roads to open up the zone</li> <li>• Number of boreholes equipped with pedal pumps</li> <li>• Number of surface hydraulic structures completed</li> <li>• Coverage rate for drinking water needs</li> <li>• Number of classrooms built</li> <li>• Number of health and social welfare centres built</li> <li>• Number of local water committees established</li> <li>• Number of members of CVGT trained in project management</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annual participatory diagnostic surveys</li> <li>• Annual programme reports</li> <li>• Participatory M&amp;E system</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacity of the CVGTs/CIVGTs to assume control of the infrastructures</li> <li>• Mobilization of contributions from beneficiaries</li> <li>• Detailed specifications established and accepted by the beneficiaries</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Develop management modalities and specifications for the CIF</li> <li>• Finance priority community investments included in the local development plan</li> <li>• Set up technical supervision of communities regarding the management and maintenance of investments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service provider contracts</li> <li>• Training sessions for members of CVGT offices</li> <li>• Financial contribution from communities and local labour</li> <li>• Logistical resources for monitoring activities</li> <li>• Contracts for supervision of work</li> <li>• Committee meeting to approve community projects</li> <li>• Cofinancing by the government and the West African Development Bank</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9,057.8</li> </ul>	

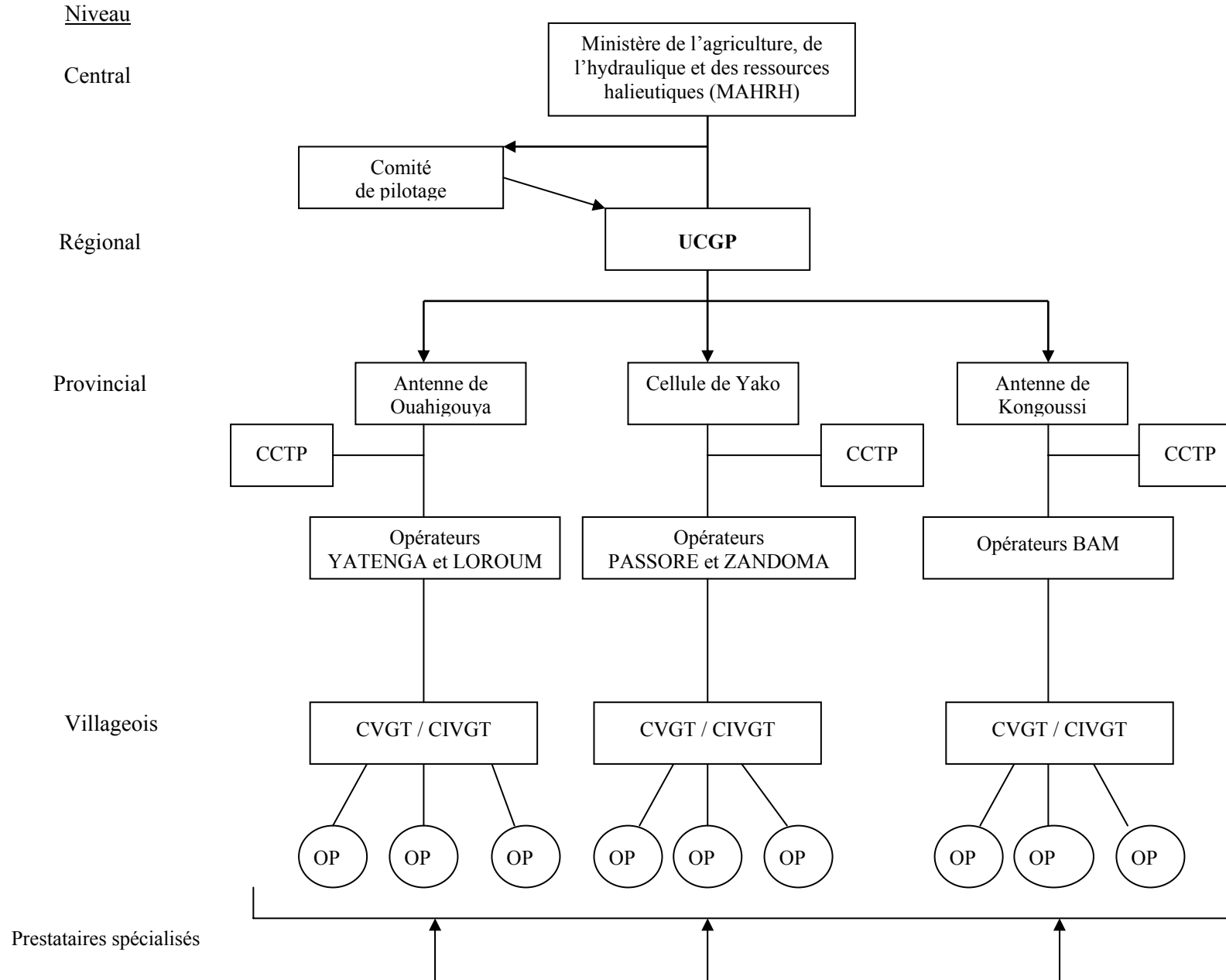
<b>III. Results by component (continued)</b>			
<b>Component 2: Security of land tenure</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Local communities implement local strategies and specific actions to achieve security of tenure in a context clarified by the agrarian and land tenure reorganization law</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of land tenure security actions successfully carried out</li> <li>Number of agreements, number of land transactions completed (including land titles)</li> <li>Number of hectares affected</li> <li>Number of women, young people and migrants gaining access to secure land</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annual participatory diagnostic surveys</li> <li>Annual participatory and thematic evaluations</li> <li>Mid-term and final reviews</li> <li>Annual M&amp;E reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Success of community dialogue on land tenure</li> <li>Involvement and support of traditional institutions</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs (000 \$)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Social and land tenure studies</li> <li>Local-level information and institutional dialogue campaign</li> <li>Implement tenure security measures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Costs of studies and mapping</li> <li>Service provider contracts</li> <li>Training workshops</li> <li>Funds to support action for security of tenure</li> <li>Logistical resources for support and monitoring</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1,546.9</li> </ul>	
<b>Component 3: Sustainable development of productive capacities</b>			
<b>Sub-component 3-1: Catchment area development</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>8 catchment areas identified, CIVGTs trained and development plans implemented</li> <li>Development of valley bottoms and irrigated horticultural areas carried out and reclaimed land redistributed</li> <li>Small dams built</li> <li>Management and maintenance committees for the installations up and running</li> <li>Sylvopastoral areas rationally utilized</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number, areas and impact of reforestation and assisted natural regeneration programmes in the sylvopastoral areas</li> <li>Number, areas and impact of SWC programmes on arable land</li> <li>Number and areas of developed and well managed valley bottoms and irrigated areas</li> <li>Improved soil fertility and agropastoral productivity</li> <li>Alternative sources of energy developed</li> <li>Number of people trained by gender in the GRN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annual and thematic participatory evaluations</li> <li>Mid-term and final reviews</li> <li>Annual M&amp;E reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Availability of financial resources</li> <li>Local development plan drawn up with priority given to catchment area protection activities</li> <li>Operational effectiveness of CIVGTs and CVGTs</li> <li>Availability of labour for reclamation work</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs (000 \$)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formulate catchment area development plans</li> <li>Draw up specifications</li> <li>Put SWC sites in place</li> <li>Carry out development work in valley bottoms and irrigated horticultural areas</li> <li>Supervise and control work</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Study contracts</li> <li>Topography teams</li> <li>Machinery and means of transport</li> <li>Mapping</li> <li>Local labour</li> <li>Logistical resources for control and monitoring</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>16,607.7</li> </ul>	
<b>Sub-component 3-2: Diversification and intensification of production</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Production support mechanisms (research and extension work) ensuring intensified staple cereal production, an increase in livestock production and an increase in soil fertility</li> <li>Irrigated horticultural areas and valley bottoms utilized according to technical guidelines</li> <li>Production diversified with high-commercial-value and fodder crops and market supply is improved</li> <li>The level of agriculture and livestock integration is satisfactory</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of apprenticeship fields implemented</li> <li>Number of farmer extension workers (by gender) trained</li> <li>Number of farmers participating in apprenticeship fields</li> <li>Number of fairs organized</li> <li>Percentage of traditional cereals and horticultural produce marketed</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annual and thematic participatory evaluations</li> <li>Mid-term and final reviews</li> <li>Half-yearly and annual M&amp;E reports</li> <li>Service provider contracts with the OSs, decentralized services and INERA, and corresponding reports</li> <li>Market and price surveys</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Establishment of effective participatory mobilising research for local experience and knowledge</li> <li>Beneficiaries' capacity to absorb tested technologies</li> <li>Level of specialized operators' technical skills</li> </ul>

<b>III. Results by component (continued)</b>			
<b>Sub-component 3-2: Diversification and intensification of production (continued)</b>			
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs (000\$)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organize and put in place the apprenticeship fields and participatory research</li> <li>Draw up service provider contracts</li> <li>Monitor and Evaluate the results</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Service provider contracts for the apprenticeship fields and the facilitators</li> <li>Contracts with provincial administrations and INERA</li> <li>Logistical resources</li> <li>Inputs and seeds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2,591.7</li> </ul>	
<b>Sub-component 3-3: Support to income-generating activities</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>The network of grass-roots microfinance agencies and local banks spreads in the zones focused on by the programme; income-generating activities are developed and have a particular impact on women, young people and migrants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of grass-roots microfinance agencies and local banks created and operational</li> <li>Number of savers and volume of savings deposited</li> <li>Number of loan beneficiaries</li> <li>Number of individual projects financed</li> <li>Rate of increase in income as a result of processing and non-agricultural activities</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annual and thematic participatory evaluations</li> <li>Objective surveys</li> <li>Mid-term and final reviews</li> <li>Reports from the Network of Grass-Roots Microfinance Agencies of Burkina (RCPB)</li> <li>Half-yearly and annual M&amp;E reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Level of refinancing</li> <li>Extension of loan operations to men</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs (000\$)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Draw up an agreement with the RCPB</li> <li>Monitor implementation</li> <li>Audit the grass-roots microfinance agencies</li> <li>Organize training of income-generating activity groups</li> <li>Evaluate performance of income-generating activities</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contract with the RCPB</li> <li>Training sessions</li> <li>Monitoring by gender specialist</li> <li>Funds for women and young people's enterprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1,452.1</li> </ul>	
<b>Component 4: Programme organization and management</b>			
<p>The programme is carried out in conformity with the terms and conditions of the loan and the objectives of sustainable human development</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Percentage of compliance with the conditions of the loan agreement</li> <li>Percentage of IFAD loan paid out</li> <li>Effective coordination of programme activities</li> <li>M&amp;E system carried out efficiently, with data sorted according to gender</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annual participatory diagnostic surveys</li> <li>Annual and thematic participatory evaluations</li> <li>Mid-term and final reviews</li> <li>Annual M&amp;E reports</li> <li>Participatory impact evaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autonomous PMCU established</li> <li>Emergence of competent local implementation agents</li> <li>Coordination of existing geographical information systems (GIS)</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Set up the Steering Committee</li> <li>Draw up and implement the PTBAs and progress reports</li> <li>Keep the accounts and manage disbursement requests at the appropriate times</li> <li>Draw up and implement agreements and contracts with service providers</li> <li>Coordinate programme activities at regional and national levels</li> <li>Participate in PTCC coordination meetings</li> <li>Set up the GIS and maintain the data base</li> <li>Organize special studies, surveys, outside evaluations and the anticipated audits</li> <li>Organize withdrawal of the project</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Premises and equipment for the Special Programme for Soil and Water Conservation and Agroforestry</li> <li>Vehicles and supplementary and replacement equipment</li> <li>Placement of two regional antennas</li> <li>Staff training</li> <li>Awareness and coordination workshops</li> <li>Study, survey and auditing contracts</li> <li>Various consultants</li> <li>Information and management system</li> <li>Steering committee and its operation</li> <li>Operating costs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4,326.8</li> </ul>	

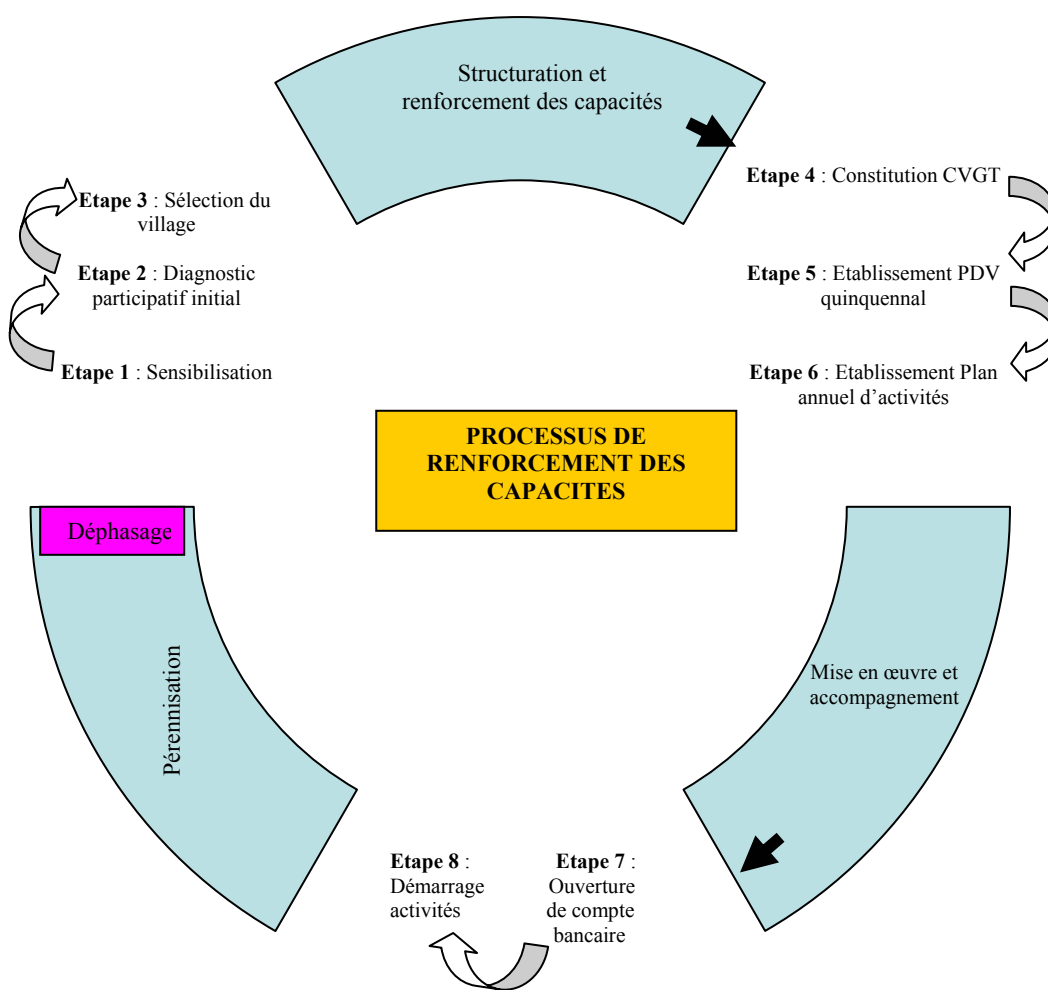


# ORGANIGRAMME

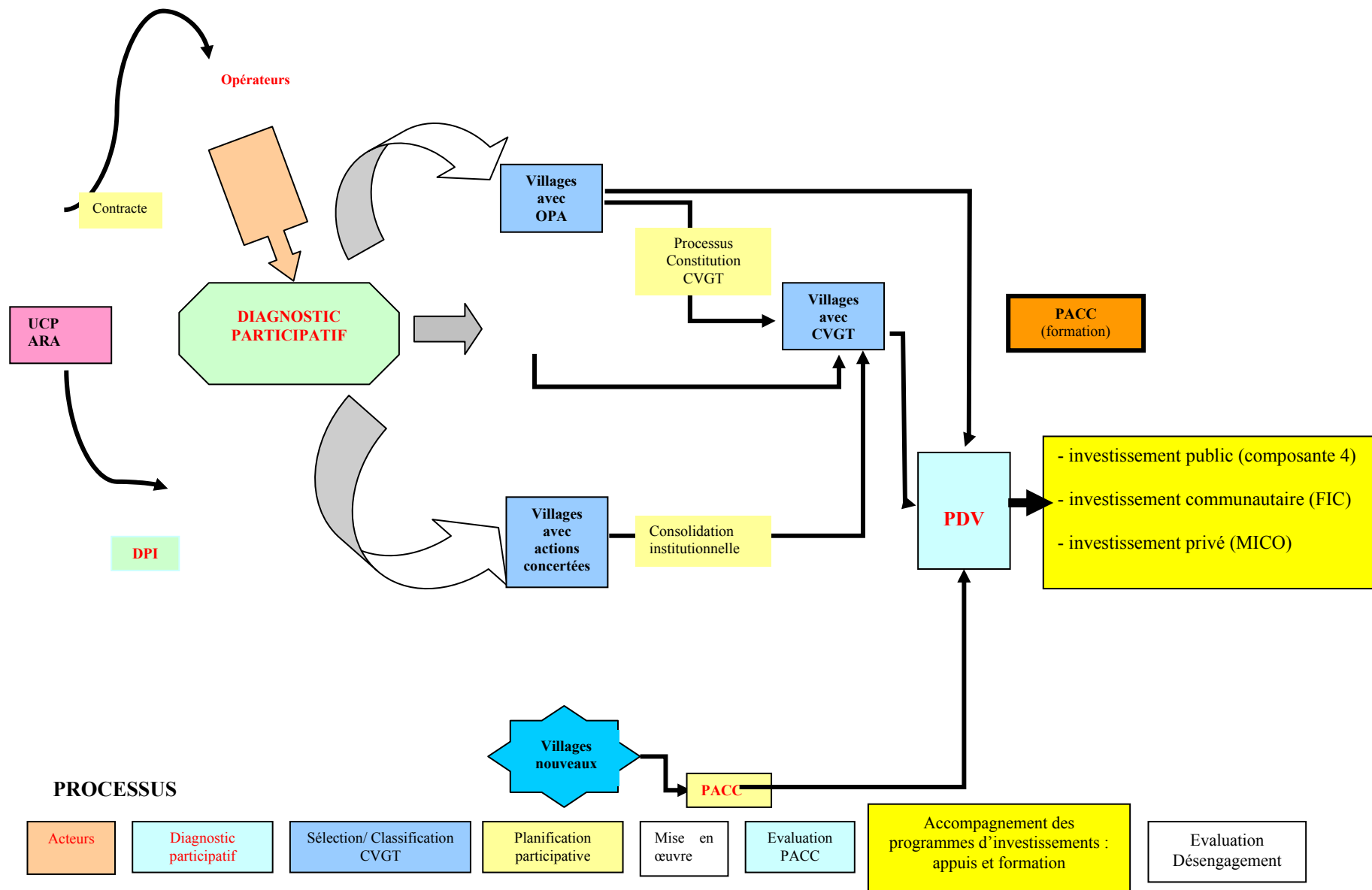
## Burkina Faso – Programme de développement rural durable (PDRD)



PLANIFICATION PARTICIPATIVE



## SCHEMA D'INTERVENTION ET DE PLANIFICATION PARTICIPATIVE



**PREVIOUS IFAD FINANCING IN BURKINA FASO**

<b>Project Name</b>	<b>Initiating Institution</b>	<b>Cooperating Institution</b>	<b>Lending Terms</b>	<b>Board Approval</b>	<b>Loan Effectiveness</b>	<b>Current ClosingDate</b>	<b>Loan/Grant Acronym</b>	<b>Currency</b>	<b>ApprovedLoan/Grant Amount</b>	<b>Disbursement (as % of approved amount)</b>
Rural Development Project in the Eastern ORD	IFAD	AfDB	HC	22 Apr 81	15 Jun 82	30 Sep 92	G - I - 69 - UV L - I - 65 - UV	SDR SDR	330,000 11,900,000	40% 65%
Hauts Bassins/Volta Noire Agricultural Development Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	14 Sep 82	14 Jun 83	30 Jun 88	L - I - 102 - UV	SDR	9,900,000	38%
Special Programme for Soil and Water Conservation and Agroforestry in the Central Plateau	IFAD	BOAD	HC	04 Dec 87	26 Oct 88	31 Dec 95	G - S - 8 - BF L - S - 11 - BF	SDR SDR	650,000 7,000,000	39% 83%
Special Programme for Soil and Water Conservation - Phase II	IFAD	BOAD	HC	05 Dec 94	02 May 96	31 Dec 03	L - I - 369 - BF L - S - 44 - BF	SDR SDR	7,100,000 4 750,000	100% 100%
South West Rural Development Project	IFAD	BOAD	HC	11 Sep 96	12 Jan 98	30 Jun 05	L - I - 418 - BF	SDR	10,150,000	30%
Rural Microentreprise Support Project	IFAD	BOAD	HC	28 Apr 99	14 Jul 00	31 Mar 08	L - I - 502 - BF	SDR	6,950,000	41%
Community-Based Rural Development Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	04 May 00	17 May 02	31 Dec 07	L - I - 535 - BF	SDR	8,550,000	32%
Community Investment Programme of Agricultural Fertility	IFAD	BOAD	HC	11 Sept 03	Not yet effective	31 Dec 11	L-I-611-BF	SDR	8 800 000	-

HC: Highly concessional

IDA: International Development Association (World Bank Group)

## LOGICAL FRAMEWORK

Overall objective	Key performance indicators	Means of verification	Critical assumptions/risks
<b>I. Objective of development</b>			
To reduce poverty in 5 key provinces	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Reduction in incidence of poverty in line with PRSP objectives</li> <li>2. Reduction in chronic malnutrition among children under 5 as against the reference year</li> <li>3. Literacy rate for women in affected villages</li> </ol> <p><b>(Objectives : 440 000 direct beneficiaries)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Surveys on household income and consumption before the mid-term review and the final evaluation</li> <li>● Baseline surveys</li> <li>● Annual M&amp;E reports</li> <li>● Annual impact studies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Introduction of an effective M&amp;E system at poverty eradication strategy level</li> </ul>
<b>II. Specific objectives for each component</b>			
<p><b>II.1. Improved income of target-zone population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Agricultural income increased, particularly for rural population and poorest groups</li> <li>● Increased food security</li> <li>● Diversified income sources</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Number of farms having achieved cereal and horticultural crop yields of 50% as against reference year</li> <li>2. Number of additional hectares farmed</li> <li>3. Number of farmers (by gender) using the new techniques</li> <li>4. Livestock growth rate</li> <li>5. Number of households having improved coverage of their food needs</li> <li>6. Number of jobs created by the AGRs</li> </ol> <p><b>Objectives: 45 000 targeted farms</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Participatory evaluation of farmers' organizations</li> <li>● Thematic evaluations (women and young people)</li> <li>● Annual reports on activities of CVGTs/CIVGTs, grass-roots savings and credit organizations (OVECs) and groups</li> <li>● Mid-term and final reviews</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Effective implementation of the various legal and institutional instruments: Decentralized Rural Development Policy Letter, Agrarian and Land Tenure Reorganization, various documents on decentralization</li> <li>● Emergence of local development actors and stakeholders</li> </ul>
<p><b>II.2. Development of village communities' participatory management skills</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Village organizations (CVGTs, CIVGTs and other groups) and traditional institutions capable of formulating, implementing and managing local development plans and rationalizing management of their lands</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Number of established, working and effective CVGTs and CIVGTs implementing local development plans</li> <li>8. Percentage of women in CVGT decision-making</li> <li>9. Number of producers' associations and groups supported, which have developed productive projects</li> <li>10. Number and percentage of farmers' associations directed by women</li> </ol> <p><b>Objectives: 374 CVGT, 5 CIVGT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Monitoring reports</li> <li>● Mid-term and final reviews</li> <li>● Signed land agreements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Strengthening of the existing legal system with regard to customary law</li> </ul>
<p><b>II.3. Improved access for target populations to financial and social capital</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Access to land made secure for temporary occupants, the landless, women and migrants</li> <li>● Improved access for populations to social services</li> <li>● Natural resources properly managed and protected</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>11. Number of people to have obtained sustainable security of tenure (by gender and group)</li> <li>12. Percentage of households with access to drinking water</li> <li>13. Percentage of households with access to health care</li> <li>14. Literacy rate</li> <li>15. Rate of erosion control measures and number of hectares of degraded land recovered and regenerated</li> <li>16. Percent of viable local banks with a limited % of risk</li> </ol> <p>● <b>Objectives: 35 000 ha of arable land and 33 000 ha sylvopastoral land treated with SWC measures; 750 ha of valley bottoms developed and small-scale irrigation schemes implemented; 5 new grass-roots microfinance agencies and 100 local banks</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Various monitoring and evaluation reports</li> <li>● On-the-spot observation and inventory</li> <li>● Weighing of crop yields</li> <li>● Livestock inventory</li> <li>● Soil analysis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mobilization of funds from other donors</li> <li>● Effective collaboration with MAWFR directorates and INERA</li> <li>● Availability of specialist operators</li> </ul>

<b>III. Results by component</b>			
<b>Component 1: Rural organization</b>			
<b>Sub-component 1-1: Development of participatory management and coordination capacities</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support and training provided to 374 local organizations (CVGT and CIVGT) and to approximately 600 groups and associations</li> <li>• A system is in place for exchanging experience in coordination and consultation</li> <li>• Functional literacy programmes targeting women in particular affect the most beneficiaries</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Number of CVGT/CIVGTs, professional associations and producers groups established or consolidated</li> <li>• Number of people trained and literate (by gender) with an objective of 30 people per village</li> <li>• Number of women in leadership positions</li> <li>• Number of local development plans formulated and approved</li> <li>• Number of projects implemented within the local development plan framework and financed by the Community Investment Fund (CIF)</li> <li>• Legal and regulatory documents approved and integrated</li> <li>• Coordination committees up and running</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annual participatory diagnostic surveys</li> <li>• Annual programme reports</li> <li>• Participatory M&amp;E system</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination with traditional institutions and local authorities</li> <li>• Decentralized Rural Development Programme contribution to transforming traditional attitudes to women's roles and fundamental rights</li> <li>• Capacity of beneficiaries to manage the resources of their lands</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Cost (000\$)</i>	
<p><b>a) Building of local capacities</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Organization and community management training</li> <li>ii) Gender and development strategy</li> <li>iii) Functional literacy</li> <li>iv) IEC</li> </ul> <p><b>b) Institutional and coordination framework</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Strengthening of institutional and regulatory framework</li> <li>ii) Introduce coordination mechanism</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service provider contracts</li> <li>• Training programmes regarding associations and the management of local organizations</li> <li>• 16 reflection and training workshops in gender and development</li> <li>• Consultant missions (12 months)</li> <li>• Reflection workshops and exchange visits</li> <li>• Funding of participation in the PTCCs</li> <li>• 8 institutional coordination workshops</li> <li>• 194 rural radio broadcasts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,941.3</li> </ul>	
<b>Sub-component 1-2: Community Investment Fund</b>			
<p>The CIF is effectively established, and village and inter-village projects successfully financed through it</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Number of km of construction or rehabilitation of roads to open up the zone</li> <li>• Number of boreholes equipped with pedal pumps</li> <li>• Number of surface hydraulic structures completed</li> <li>• Coverage rate for drinking water needs</li> <li>• Number of classrooms built</li> <li>• Number of health and social welfare centres built</li> <li>• Number of local water committees established</li> <li>• Number of members of CVGT trained in project management</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annual participatory diagnostic surveys</li> <li>• Annual programme reports</li> <li>• Participatory M&amp;E system</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacity of the CVGTs/CIVGTs to assume control of the infrastructures</li> <li>• Mobilization of contributions from beneficiaries</li> <li>• Detailed specifications established and accepted by the beneficiaries</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Develop management modalities and specifications for the CIF</li> <li>• Finance priority community investments included in the local development plan</li> <li>• Set up technical supervision of communities regarding the management and maintenance of investments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service provider contracts</li> <li>• Training sessions for members of CVGT offices</li> <li>• Financial contribution from communities and local labour</li> <li>• Logistical resources for monitoring activities</li> <li>• Contracts for supervision of work</li> <li>• Committee meeting to approve community projects</li> <li>• Cofinancing by the government and the West African Development Bank</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9,057.8</li> </ul>	

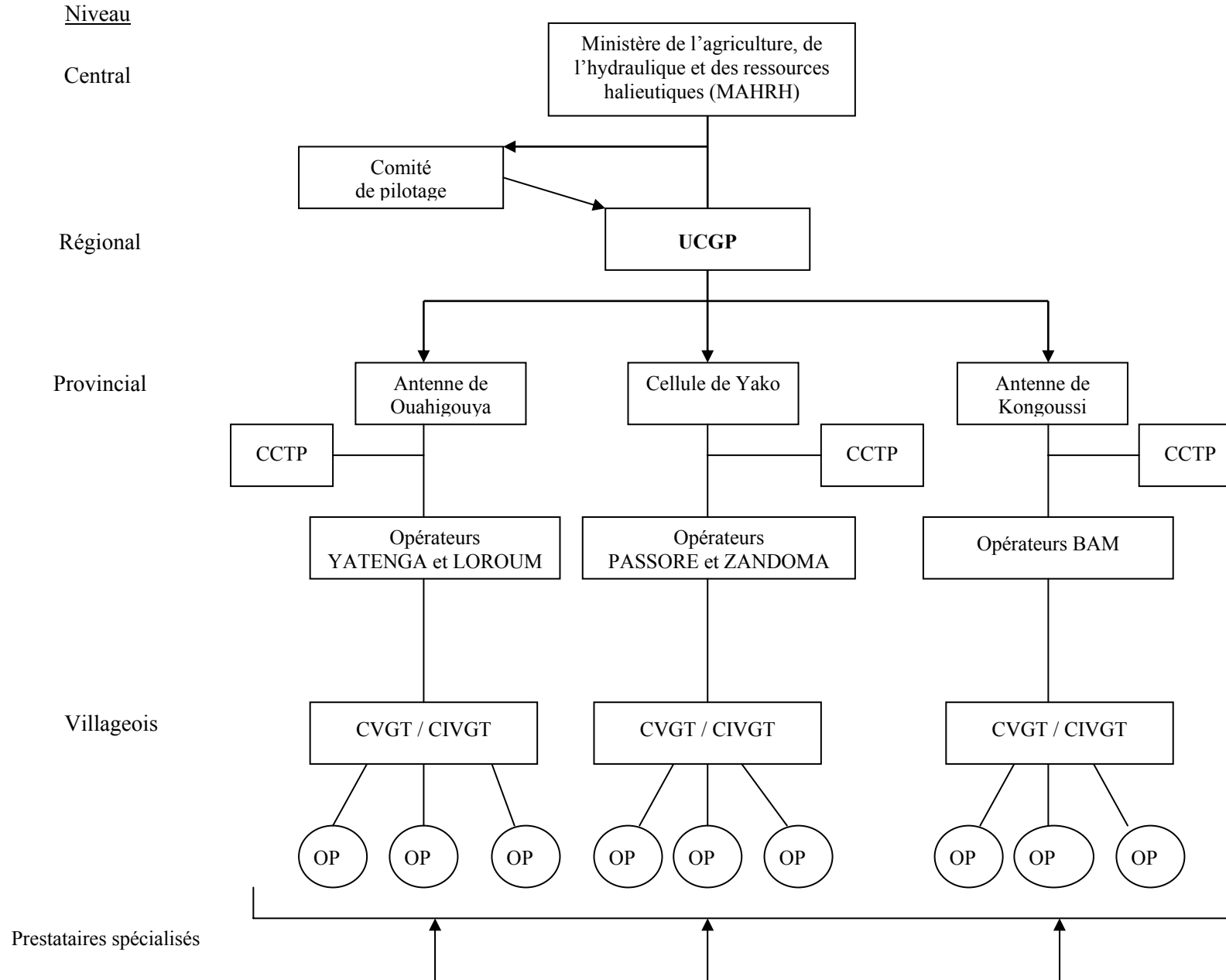
<b>III. Results by component (continued)</b>			
<b>Component 2: Security of land tenure</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Local communities implement local strategies and specific actions to achieve security of tenure in a context clarified by the agrarian and land tenure reorganization law</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of land tenure security actions successfully carried out</li> <li>Number of agreements, number of land transactions completed (including land titles)</li> <li>Number of hectares affected</li> <li>Number of women, young people and migrants gaining access to secure land</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annual participatory diagnostic surveys</li> <li>Annual participatory and thematic evaluations</li> <li>Mid-term and final reviews</li> <li>Annual M&amp;E reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Success of community dialogue on land tenure</li> <li>Involvement and support of traditional institutions</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs (000 \$)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Social and land tenure studies</li> <li>Local-level information and institutional dialogue campaign</li> <li>Implement tenure security measures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Costs of studies and mapping</li> <li>Service provider contracts</li> <li>Training workshops</li> <li>Funds to support action for security of tenure</li> <li>Logistical resources for support and monitoring</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1,546.9</li> </ul>	
<b>Component 3: Sustainable development of productive capacities</b>			
<b>Sub-component 3-1: Catchment area development</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>8 catchment areas identified, CIVGTs trained and development plans implemented</li> <li>Development of valley bottoms and irrigated horticultural areas carried out and reclaimed land redistributed</li> <li>Small dams built</li> <li>Management and maintenance committees for the installations up and running</li> <li>Sylvopastoral areas rationally utilized</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number, areas and impact of reforestation and assisted natural regeneration programmes in the sylvopastoral areas</li> <li>Number, areas and impact of SWC programmes on arable land</li> <li>Number and areas of developed and well managed valley bottoms and irrigated areas</li> <li>Improved soil fertility and agropastoral productivity</li> <li>Alternative sources of energy developed</li> <li>Number of people trained by gender in the GRN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annual and thematic participatory evaluations</li> <li>Mid-term and final reviews</li> <li>Annual M&amp;E reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Availability of financial resources</li> <li>Local development plan drawn up with priority given to catchment area protection activities</li> <li>Operational effectiveness of CIVGTs and CVGTs</li> <li>Availability of labour for reclamation work</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs (000 \$)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formulate catchment area development plans</li> <li>Draw up specifications</li> <li>Put SWC sites in place</li> <li>Carry out development work in valley bottoms and irrigated horticultural areas</li> <li>Supervise and control work</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Study contracts</li> <li>Topography teams</li> <li>Machinery and means of transport</li> <li>Mapping</li> <li>Local labour</li> <li>Logistical resources for control and monitoring</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>16,607.7</li> </ul>	
<b>Sub-component 3-2: Diversification and intensification of production</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Production support mechanisms (research and extension work) ensuring intensified staple cereal production, an increase in livestock production and an increase in soil fertility</li> <li>Irrigated horticultural areas and valley bottoms utilized according to technical guidelines</li> <li>Production diversified with high-commercial-value and fodder crops and market supply is improved</li> <li>The level of agriculture and livestock integration is satisfactory</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of apprenticeship fields implemented</li> <li>Number of farmer extension workers (by gender) trained</li> <li>Number of farmers participating in apprenticeship fields</li> <li>Number of fairs organized</li> <li>Percentage of traditional cereals and horticultural produce marketed</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annual and thematic participatory evaluations</li> <li>Mid-term and final reviews</li> <li>Half-yearly and annual M&amp;E reports</li> <li>Service provider contracts with the OSs, decentralized services and INERA, and corresponding reports</li> <li>Market and price surveys</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Establishment of effective participatory mobilising research for local experience and knowledge</li> <li>Beneficiaries' capacity to absorb tested technologies</li> <li>Level of specialized operators' technical skills</li> </ul>

<b>III. Results by component (continued)</b>			
<b>Sub-component 3-2: Diversification and intensification of production (continued)</b>			
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs (000\$)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organize and put in place the apprenticeship fields and participatory research</li> <li>Draw up service provider contracts</li> <li>Monitor and Evaluate the results</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Service provider contracts for the apprenticeship fields and the facilitators</li> <li>Contracts with provincial administrations and INERA</li> <li>Logistical resources</li> <li>Inputs and seeds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2,591.7</li> </ul>	
<b>Sub-component 3-3: Support to income-generating activities</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>The network of grass-roots microfinance agencies and local banks spreads in the zones focused on by the programme; income-generating activities are developed and have a particular impact on women, young people and migrants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of grass-roots microfinance agencies and local banks created and operational</li> <li>Number of savers and volume of savings deposited</li> <li>Number of loan beneficiaries</li> <li>Number of individual projects financed</li> <li>Rate of increase in income as a result of processing and non-agricultural activities</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annual and thematic participatory evaluations</li> <li>Objective surveys</li> <li>Mid-term and final reviews</li> <li>Reports from the Network of Grass-Roots Microfinance Agencies of Burkina (RCPB)</li> <li>Half-yearly and annual M&amp;E reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Level of refinancing</li> <li>Extension of loan operations to men</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs (000\$)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Draw up an agreement with the RCPB</li> <li>Monitor implementation</li> <li>Audit the grass-roots microfinance agencies</li> <li>Organize training of income-generating activity groups</li> <li>Evaluate performance of income-generating activities</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contract with the RCPB</li> <li>Training sessions</li> <li>Monitoring by gender specialist</li> <li>Funds for women and young people's enterprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1,452.1</li> </ul>	
<b>Component 4: Programme organization and management</b>			
<p>The programme is carried out in conformity with the terms and conditions of the loan and the objectives of sustainable human development</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Percentage of compliance with the conditions of the loan agreement</li> <li>Percentage of IFAD loan paid out</li> <li>Effective coordination of programme activities</li> <li>M&amp;E system carried out efficiently, with data sorted according to gender</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Annual participatory diagnostic surveys</li> <li>Annual and thematic participatory evaluations</li> <li>Mid-term and final reviews</li> <li>Annual M&amp;E reports</li> <li>Participatory impact evaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autonomous PMCU established</li> <li>Emergence of competent local implementation agents</li> <li>Coordination of existing geographical information systems (GIS)</li> </ul>
<i>Activities</i>	<i>Key inputs</i>	<i>Costs</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Set up the Steering Committee</li> <li>Draw up and implement the PTBAs and progress reports</li> <li>Keep the accounts and manage disbursement requests at the appropriate times</li> <li>Draw up and implement agreements and contracts with service providers</li> <li>Coordinate programme activities at regional and national levels</li> <li>Participate in PTCC coordination meetings</li> <li>Set up the GIS and maintain the data base</li> <li>Organize special studies, surveys, outside evaluations and the anticipated audits</li> <li>Organize withdrawal of the project</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Premises and equipment for the Special Programme for Soil and Water Conservation and Agroforestry</li> <li>Vehicles and supplementary and replacement equipment</li> <li>Placement of two regional antennas</li> <li>Staff training</li> <li>Awareness and coordination workshops</li> <li>Study, survey and auditing contracts</li> <li>Various consultants</li> <li>Information and management system</li> <li>Steering committee and its operation</li> <li>Operating costs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4,326.8</li> </ul>	

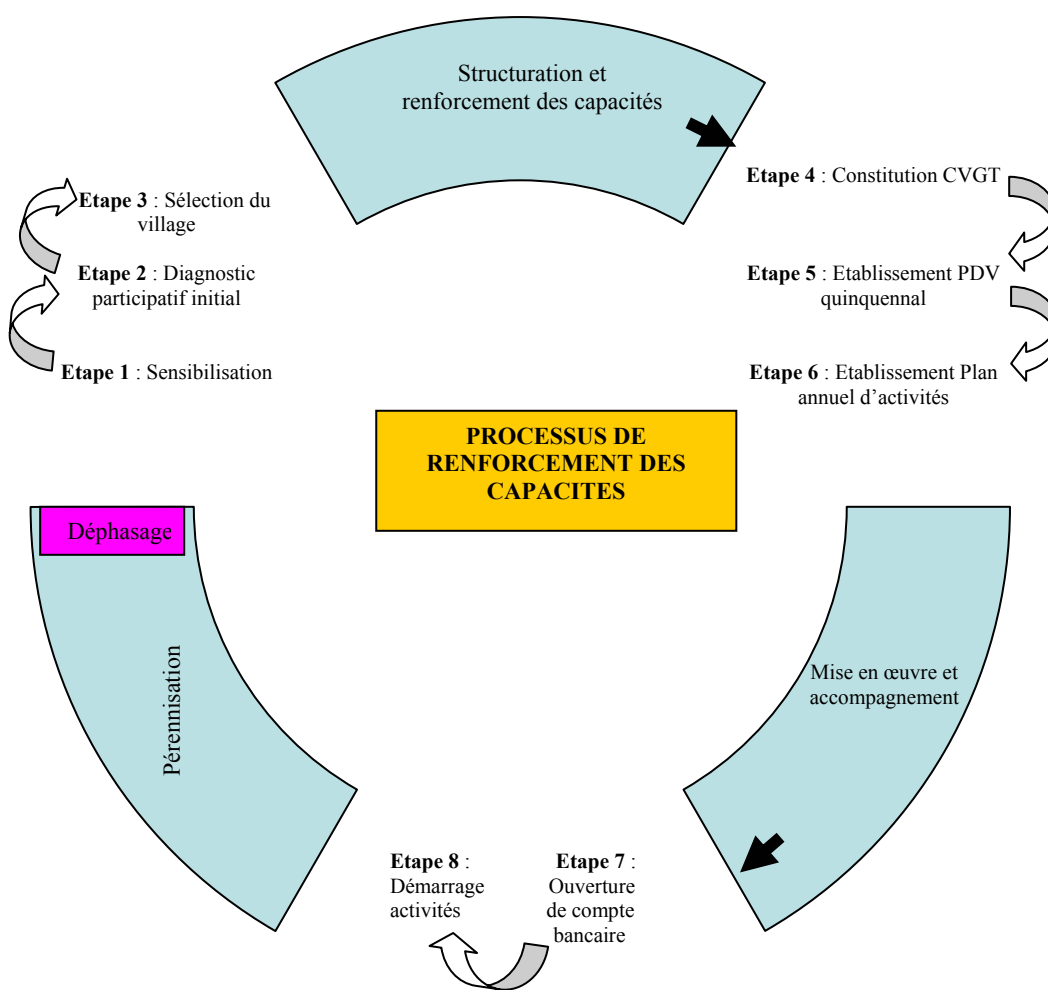


# ORGANIGRAMME

## Burkina Faso – Programme de développement rural durable (PDRD)



PLANIFICATION PARTICIPATIVE



## SCHEMA D'INTERVENTION ET DE PLANIFICATION PARTICIPATIVE

